



Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Premier recteur de l'université du Québec à Montréal, M. Léo Dorais se retire, avec sa famille, sur ses terres. Pour un temps...

## Tous les cinq ans, l'ex-recteur Dorais décide de tourner la page

par Jeanne DESROCHERS

Quand il faut se rendre à Saint-Elie d'Orford pour rencontrer l'ex-recteur de l'UQAM (université de Québec à Montréal), on pense à Alphonse Daudet et à son sous-préfet aux champs. Mais le sous-préfet rêvait, ce qui n'est pas le cas de Léo Dorais.

Dans "le douze" de Saint-Elie d'Orford, monsieur le recteur s'est découvert une vocation de brico-

leur. A partir de trois anciens chalets des Jeunesses musicales, déménagés à quelques milles de leur premier habitat, la famille Dorais est en train de recréer le confort de la grande maison de ville qu'elle vient d'abandonner.

"On est comme ça. Tous les cinq ans, on recommence. On vend tout, on tourne la page."

Suzanne Dorais est assez philosophe. Ces déménagements sous la

pluie battante, le bulldozer dans la terrasse, les ouvriers qui entrent et sortent, le rosier qu'on avait oublié mais qui a poussé tout seul, Léo qui se fait menuisier pour installer des armoires, les bagages à préparer pour le départ imminent de la famille pour la Suisse, elle trouve ça "l'hum".

Peut-être parce que n'importe quoi peut être "le fun" quand un mari émerge de cinq années terri-

blement absorbantes, et décide de prendre le temps de vivre.

Mais pourquoi à Saint-Elie d'Orford?

C'est d'abord à cause du ski, de la proximité de la montagne, car ce sont de vrais mordus. "Et parce que ce n'est pas Montréal..."

Léo Dorais assure qu'il n'a rien d'un Jean-Jacques Rousseau. Il s'installe une bonne maison, dans

Voir DORAIS, page A 6

## Construction Les patrons rejettent la proposition Cournoyer

par Mario FONTAINE

Le front commun patronal rejeté catégoriquement la proposition émise dimanche par le ministre Jean Cournoyer en vue de solutionner le conflit de la construction.

D'après le ministre du Travail, une suspension temporaire des contributions des ouvriers à leur régime de retraite augmenterait leurs salaires et résoudrait ainsi le conflit.

M. Cournoyer suggérait également de suspendre les contributions des employeurs jusqu'à ce que ceux-ci soient en mesure d'accorder des hausses de salaires à leurs employés.

"Au mois de mai prochain, poursuivait M. Cournoyer, lors de la négociation de nouvelles conventions collectives, on pourrait incorporer aux échelons salariales des augmentations tenant compte de la hausse du coût de la vie."

C'est contre cette deuxième partie de la proposition Cournoyer que s'opposent les patrons de la construction. Selon M. Jean-Yves Gagnon, porte-parole de l'Association de la Construction de Montréal, cela équivaudrait à révoquer le décret de la construction, ce dont il n'est aucunement question pour eux.

Le plan Cournoyer, qui aurait pour effet d'élever le salaire des ouvriers d'environ 35 cents l'heure, a cependant reçu l'appui de l'ASECQ (l'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec).

"Nous sommes fort heureux de voir que M. Cournoyer relève l'une de nos propositions, a déclaré M. Jean Lebon, coordinateur de l'Association. Nous avons toujours été prêts à discuter, nous le sommes encore."

Une tentative de rapprochement entre l'ASECQ et les quatre autres

associations patronales, qui regroupent 77 p. cent des entrepreneurs en construction du Québec, semble par ailleurs avoir totalement échoué.

"Ils veulent bien que nous fassions partie du front commun, ajoute M. Lebon, mais pour cela ils nous demandent tout simplement de disparaître."

Le torchon brûle

Le front commun d'autre part dénoncé vertement l'attitude du ministre du Travail dans le conflit. "On n'a pas demandé à Cournoyer d'intervenir dans le conflit de la construction. Qu'il s'occupe donc de ses affaires", a dit M. Michel Dion.

M. Dion, de la Fédération de la Construction du Québec, ainsi que les autres associations patronales, accusent le ministre, via son négociateur, Yvon Dansereau, d'avoir provoqué une réunion entre le ministre et cinq grands entrepreneurs afin de convaincre ces derniers de conclure une entente avec la FTQ-Construction.

"Selon la loi, déclarent les associations, les entreprises et syndicats qui signent de telles ententes illégales sont passibles d'être poursuivis en justice. Ce n'est pas la première fois que le ministère du Travail est complaisant à la plus évidente illégalité et y apporte son concours."

Le coordinateur de l'ASECQ, M. Lebon, estime par contre que cette rencontre, qui réunissait les firmes Constock, Universal Pipe Line Welding, AD Ross, Pentagon et Bédard et Girard avec le négociateur du gouvernement, ne peut être que bénéfique.

"Il est bon que le gouvernement sache ce qui se passe, dit M. Lebon. C'est comme ça qu'il pourra comprendre les problèmes des entrepreneurs."

### AUJOURD'HUI

Nos lecteurs et le bill 22

Que pense le lecteur de LA PRESSE du bill 22 ? A l'image de la société québécoise, les opinions divergent. Les lettres des lecteurs sur la question affluent sans cesse et LA PRESSE consacre une page aujourd'hui à quelques-unes d'entre elles. Alors qu'une lectrice se demande si "le gouvernement a peur des Anglais?", une autre qualifie les travaux de la commission parlementaire sur le bill 22 de "masochisme collectif". Certains pensent que les enfants servent de cobayes dans les écoles et d'autres accusent les parents d'indifférence. Et pendant qu'un lecteur se prononce pour le français "pour tous et partout", un anglophone appelle le premier ministre Trudeau à son secours.

— page A 5

### HEBDO-ECONOMIE

● La bière danoise Carlsberg brassée au Québec

● Des travailleurs de Sherbrooke deviennent actionnaires de leur entreprise

● La Bourse perd 21.20 points

● Avec qui faites-vous affaires ?

● Feux sur la fiscalité

— cahier C

## Un dirigeant de la FTQ accusé d'une extorsion de \$46 millions

par Léopold LIZOTTE

Jean-Claude Sureau, un cadre supérieur de la F.T.Q., qui, le 14 juin dernier, aurait obligé les membres de la Commission de l'industrie de la construction à rédiger de façon prématurée et à signer les chèques de vacances des ouvriers de la construction, a comparu en cour, hier, sous une accusation d'extorsion au montant total de \$46,334,284.99.

C'est par le procédé de l'accusation privilégiée que le syndicaliste de 32 ans, qui demeure à Saint-Basile, et qui occupe le poste de coordonnateur régional du Conseil des métiers de la construction, a été traduit devant le

juge Jacques Ducros, au début de l'après-midi.

Son procès a été ajourné au 3 septembre prochain, date de l'ouverture des assises criminelles.

Normalement, l'instruction devrait se faire obligatoirement devant un jury, et c'est d'ailleurs ce qu'a souligné le procureur de la Couronne, Me Gérard Girouard.

L'avocat de Sureau, Me Pierre Moreneau, a toutefois indiqué qu'il tenterait, dès ce moment-là, d'opter pour un procès devant juge seul.

C'est le 14 juin dernier que l'incident reproché au prévenu s'était déroulé dans les bureaux de la C.I.C.

Accompagné de huit autres indivi-

us, qui n'ont pu être identifiés jusqu'à maintenant, et qui n'auraient pas été forcement membres du syndicat impliqué, Sureau aurait tout simplement "ordonné" aux administrateurs présents, MM. Jean-Louis Renaud, Jean-Pierre Pouliot et Pierre Gaudreault, de confectionner les chèques et de les expédier à tous les travailleurs intéressés, même si cela ne devait être fait que trois semaines plus tard, selon la cédule régulière.

Le groupe n'aurait pas été armé, on ne serait resté sur place que peu de temps, mais les trois hommes auraient "compris" ce qu'ils avaient à faire.

Le geste aurait par ailleurs été posé afin de "soutenir" la grève qui sévis-

sait alors dans à peu près tous les chantiers, à travers la province.

Quant à la C.I.C., l'envoi de ces chèques, trois semaines à l'avance, lui aurait fait perdre (et évidemment aux travailleurs eux-mêmes) une somme de près de \$600,000 en intérêts.

Devant la cour, le prévenu a nié sa culpabilité, et le débat a été fort court sur le sujet de la libération provisoire, les deux avocats s'étant préalablement entendus sur les conditions générales du cautionnement.

Sureau n'a donc été astreint qu'à signer un engagement personnel de \$500; il lui a été interdit de communiquer avec les trois témoins principaux de l'affaire et de quitter le Québec sans avoir préalablement averti un responsable, à la Sûreté du Québec.

### alimentation

Voici venue la saison des canicules. Et comme la chaleur donne soif, on a tendance à ingurgiter beaucoup de liquides. Mais il y a plusieurs façons de se désaltérer, de bonnes, de moins bonnes et de mauvaises. Françoise Kayler nous conseille de boire de l'eau de robinet, des thés glacés et des jus de fruits mais d'éviter les boissons gazeuses et les cristaux fruités. Et toutes les eaux embouteillées ne se valent pas.

— page B 2

### Nombreux feux de forêt au Québec

— page A 3

### Négociations intensives à Canadair

— page A 7

Les Expos battus

5-4 à la 10e manche

— page D 1

Les Européens ont

imposé leur rythme

à la Coupe du Monde

— page D 2

La maison Brais de

Longueuil sera restaurée

— page D 9

Israël frappe

plusieurs ports au Liban

— page E 1

### l'automobile

par JACQUES DUVAL

Dans les années 1950, le Canada importait presque exclusivement des voitures britanniques aux noms de Zéphyr, Anglia, Morris, Rover, Hillman et Sunbeam. Mais l'industrie automobile britannique d'exportation a connu depuis une nette dégringolade alors que les marques rivales, Renault, Fiat, Volkswagen, Datsun et Toyota, ont gagné du terrain. Comment expliquer ce revirement? Jacques Duval l'attribue à l'instabilité économique de Grande-Bretagne qui a entraîné un regroupement de nombreux petits fabricants. Et il ajoute que ce regroupement maintenant terminé, la Grande-Bretagne se prépare à prendre d'assaut à nouveau le marché d'exportation automobile.

— page E 4



Dans l'assaut que prépare l'industrie automobile britannique pour reconquérir les marchés d'exportation, l'Allegro est une des petites anglaises appelées à jouer un rôle décisif dès 1975.

### SOMMAIRE

Alimentation : B 2  
Arts et spectacles : E 2, E 3, D 9  
Bandes dessinées : D 8  
Cinéma : E 3  
Décès, naissances, etc. : G 6, G 7  
Economie : C 1 à C 5  
Editorial : A 4  
Etes-vous observateur ? : D 8  
Horoscope : B 7  
Informations étrangères : E 1  
Les maux de notre langue : F 1  
L'auto : E 4 et G 8  
Loisirs et récréation : D 8  
Médecine d'aujourd'hui : B 6  
Mon Oeil sur Montréal : B 1  
"Mot-mystère" : D 8  
Mots croisés : C 3  
Petites annonces : F 2 à F 8, G 1 à G 6  
Radio et télévision : D 9  
Sports : D 1 à D 7  
ULTIMATUM : G 1  
Vivre aujourd'hui : B 1 à B 7

# Le "France" sera retiré d'ici l'automne



Cette photo fut prise alors que le France effectuait une entrée triomphale à New York en 1962, à l'issue de sa traversée inaugurale.

PARIS (AFP) — Le paquebot France — le plus long bateau du monde, mis en service il y a douze ans et demi — sera désarmé définitivement en automne prochain au plus tard.

Cette décision annoncée par la Compagnie Générale Transatlantique, propriétaire du navire, fait suite à la décision prise au début du mois de mars dernier lors d'un conseil interministériel présidé par le président G. Pompidou sur l'énergie limitant puis supprimant la subvention pour l'exploitation du bateau.

De 70 millions de francs en 1973, le déficit d'exploitation du France devait atteindre cent millions pour l'année 1974, tandis que les dépenses de combustible passaient de 14,7 millions en 1973 à 63,7 millions en 1974.

Une subvention de 36 millions accordée pour cette année était complètement consommée à la fin du premier semestre sans être renouvelée.

Ainsi le France, lancé le 11 mai 1960 en présence du Général de Gaulle et dont Mme De Gaulle était la marraine, mis en service le 3 février 1962, se trouve à la fois victime de la crise pétrolière et de la concurrence de plus en plus intense des avions modernes de gros tonnages.

Le conseil d'administration de la Compagnie va se réunir d'urgence. Mais d'ores et déjà, la direction estime que la date du désarmement définitif qui ne saurait être ultérieure à l'automne prochain, sera fixée en tenant compte en particulier des intérêts des personnels touchés par cette mesure. Cette question sera débattue au sein du comité central d'établissement convoqué pour le 18 juillet.

Cependant, la Fédération nationale des syndicats maritimes (CGT) a déjà protesté avec véhémence contre la décision de suppression de la subvention qui entraînera la suppression de 2.500 emplois. La Fédération maintient sa décision antérieure d'appeler l'équipage du France à occuper le navire s'il est désarmé et à déclen-

cher une grève générale des marins.

Le France est en ce moment en croisière. Il a appareillé le 5 juillet du Havre pour New York.

Le gouvernement, a précisé un communiqué de la Compagnie propriétaire, estime impossible de prolonger une situation dans laquelle le budget de l'Etat pourrait être désormais grevé d'une centaine de millions par an pour subventionner une activité de transport très particulière qui, à ses yeux, ne justifie pas un tel sacrifice de la part de la collectivité.

Mais c'est sur un problème social posé par la disparition du navire sous la forme actuelle que se penchent à la fois la Compagnie et le gouvernement.

L'avenir du bateau de prestige au confort célèbre qui peut embarquer 2.600 passagers reste incertain. Il y a quelques mois, le président du Club Méditerranée, M. Gilbert Trigano, avait laissé entendre qu'il espérait que son club serait en mesure d'en faire quelque chose soit pour des croisières atteignant un large public, soit comme un centre de vacances utilisable dans des régions où il n'est pas aisé d'installer des villages de vacances.

On songe aussi au sort du Queen Elisabeth britannique vendu à un armateur de Hong-Kong pour trois millions de dollars et transformé en université flottante avant d'être ravagé par un incendie, en 1972. Université, village de vacances flottant, navire de croisières à bon marché, le sort du Havre sera vraisemblablement connu avant l'automne.

D'une longueur de 315m66, disposant de onze ponts, d'une vitesse de croisière de 30 noeuds (vitesse maximale 34,13 noeuds), avec deux piscines, une chapelle, une salle de cinéma et de théâtre de 664 places, le France — servi par 1.444 hommes d'équipage, la plupart affectés aux services d'hôtellerie et de restauration — est difficile à vendre.

Au moment où il est appelé à disparaître des lignes de l'Atlantique nord, c'est une certaine façon de voyager qui prend fin.

## LA MÉTEO à Montréal

AUJOURD'HUI Minimum : 65° — Maximum : 85°  
 DEMAIN Peu de changement  
 Ensoleillé avec des passages nuageux

## au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	60	75	orages	Peu de changement
Outaouais	65	80	passages nuageux	Peu de changement
Laurentides	60	85	averses	Peu de changement
Cantons de l'Est	60	85	averses	Peu de changement
Québec	60	80	averses	Peu de changement
Rimouski	50	65	passages nuageux	Peu de changement
Lac-Saint-Jean	60	80	averses	Peu de changement
Baie-Comeau	50	65	nuageux	Peu de changement
Sept-Îles	50	65	nuageux	Peu de changement
Gaspé	50	65	nuageux	Peu de changement

## au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Vancouver	55	65
Alberta	Averses	Edmonton	50	70
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	60	85
Manitoba	Averses	Winnipeg	65	80
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Saint-Jean	50	75
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Charlottetown	55	75
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Saint-Jean	50	75
Terre-Neuve	Nuageux	Toronto	70	90
Ontario	Ensoleillé	Halifax	55	85

## si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	75	90	Chicago	70	95	New-Orléans	70	85
Washington	70	95	San Francisco	60	65	Miami	75	90
Boston	70	85	Los Angeles	60	75			

## Vers les capitales

Paris	65	80	Moscou	65	80	Hong Kong	70	85
Londres	60	85	Stockholm	55	65	Lisbonne	70	80
Rome	60	85	Tokyo	70	80	Sidney	45	65
Berlin	60	70	Athènes	70	85	Tunis	70	85
Amsterdam	60	75	Casablanca	50	60	Vienne	60	70
Bruxelles	60	75	Genève	60	75	Varsovie	45	60
Madrid	80	95	Le Caire	80	95			

## Vers les plages

Acapulco	80	90	Bermudes	75	85	Nasseau	75	85
Rio de Janeiro	70	85	Mexico	55	75	Barbade	80	85

(Les chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

# Un pilote réussit à poser son DC-10 endommagé sans incident

TAMPA, Floride, (UPI) — Après avoir posé son DC-10 à l'aéroport de Tampa en Floride, le pilote de l'appareil qui effectuait un vol sans escale Miami-Los Angeles se rendit dans la cabine où se trouvaient les 146 passagers qu'il transportait et leur dit avec calme et simplicité: "Mesdames et messieurs. Vous n'êtes pas sans vous être aperçus que nous avons traversé de très sérieux problèmes. Je vous re-

mercie de votre calme et de votre confiance en moi".

De fait, l'appareil, avec à bord 146 passagers et 12 membres d'équipage, avait connu de "sérieux problèmes". Alors que l'avion se trouvait au-dessus du golfe du Mexique, par suite d'une défaillance mécanique non encore expliquée, le réacteur de gauche avait explosé, creusant un trou profond dans l'aile de ce côté de l'avion et, quel-

ques instants plus tard, un autre réacteur du côté droit avait pris feu. Malgré cela, le pilote, un véritable as, avait réussi à alerter l'aéroport de Tampa et avait posé son appareil endommagé sans le moindre incident.

Les passagers lui firent une belle ovation lorsqu'ils réalisèrent le danger auquel ils avaient échappé grâce au sang-froid et au savoir-faire de leur pilote. Il fallait le dire.

## Découverte du cadavre du consul américain au Mexique

d'après UPI et PA

HERMOSILLO — Le cadavre en état avancé de décomposition du vice-consul des Etats-Unis au Mexique, M. John Patterson, a été découvert, hier, dans une région désertique à une trentaine de milles au nord d'Hermosillo, capitale d'un Etat du nord du Mexique.

M. Patterson, âgé de 31 ans, avait été enlevé le 22 mars dernier et, peu de temps plus tard, une lettre avait été découverte réclamant une rançon de \$500.000. Les recherches entreprises étaient demeurées vaines mais les autorités pensent que le diplomate avait été enlevé par des guérilleros mexicains.

Une semaine après l'enlèvement, Mme Patterson avait lancé un émouvant appel aux ravisseurs pour les inviter à reprendre contact avec elle.

Le 17 mai, elle annonçait à la presse que les ravisseurs étaient effectivement entrés en rapport avec elle.

Des doutes avaient été émis par la suite quant à l'authenticité de l'enlèvement et, le 7 juin, un jury fédéral siégeant à San Diego, en Californie, inculpa un ancien prisonnier de guerre américain au Vietnam, Bobby Joe Keese, 40 ans, sous des accusations de conspiration et de complicité en rapport avec le kidnapping.

Un Californien de 25 ans, Greg Curtis Fielden, avait également été nommé comme conspirateur et le ministère public avait soutenu que d'autres personnes étaient impliquées dans cette affaire.

L'épouse du diplomate était attendue à Hermosillo pour confirmer l'identité de la victime.

## Ottawa nomme un premier ambassadeur en Arabie

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures a annoncé, lundi, la nomination d'un premier ambassadeur canadien résident en Arabie Saoudite, M. Michael Shensstone, qui va s'établir à Jeddah. Il avait été chef de la délégation canadienne à la Conférence de sécurité européenne.

Les autres nominations annoncées lundi sont ainsi:

M. David Stansfield, ambassadeur en Egypte, devient haut-commissaire en Malaysia; M. George P. Kidd, chef du Fonds de coopération technique du Commonwealth, est le nouveau haut-commissaire canadien au Nigeria et à Sierra Leone; M. John P. Schioler devient ambassadeur en Zaire, Burundi, Rwanda et à la République du Peuple du Congo.

## L'Ontario songe à réduire la limite de vitesse sur les autoroutes provinciales

TORONTO (PC) — M. John Rhodes, ministre des Transports de l'Ontario, a déclaré lundi que le gouvernement de cette province songeait à réduire les limites de vitesse sur les autoroutes provinciales dans les régions urbaines.

"Il est évident, a expliqué le ministre, que la réduction des limites de vitesse sur les routes américaines a contribué à diminuer considérablement le nombre d'accidents mortels aux Etats-Unis."

Un porte-parole du Conseil américain de la sécurité routière avait déclaré plus tôt que la réduction de la vitesse sur les routes était le principal facteur pouvant expliquer la diminution sensible du nombre des victimes de la route depuis l'hiver dernier, alors que divers Etats avaient décidé de recourir à une telle mesure afin de combattre la pénurie d'essence.

Aux Etats-Unis, la réduction des limites de vitesse se serait traduite par un bilan de 1.000 victimes de la route de moins par mois.

## Bourassa au nombre des 150 "nouveaux leaders"

NEW YORK (PC) — Neuf Canadiens étaient inscrits sur la liste de 150 hommes et femmes que le magazine "Time" a nommés dans son édition internationale de lundi comme susceptibles de devenir les nouveaux leaders dans le monde.

On y relève les noms du premier ministre Robert Bourassa, du Québec, de l'architecte montréalais Moshe Safdie, du ministre des Finances John Turner, du ministre de la Santé Marc Lalonde, et de plusieurs autres personnages bien connus.

### AVIS PROPRIETAIRES DE PISCINES ACCESSOIRES ET PRODUITS A BON PRIX

QUANTITE LIMITEE

PRODUITS D'ENTRETIEN		ACCESSOIRES DIVERS	
<b>CHLORE-SENTRY 70% ININFLAMMABLE</b>		Fabrication fibre de verre et aluminium	
25 lb \$21.05	35 lb \$26.95	Glissoire pour piscine surface	225.00
100 lb \$49.95		Glissoire pour piscine creusée	299.00 et plus
		Brosse pour nettoyer ligne d'eau	1.95
		Aspirateurs aquatiques avec tête métallique	26.50
Nécessaire pour réparation de toile	3.25	Pêrche télescopique	13.95
Chlore liquide	5.50	Lunette de natation	3.95
Algicide bactéricide bleu	8.95	Bassin lave-pieds	3.50
Nettoyeur détacheur de vinyle	2.10	Écumoire murale complète avec jetateur d'eau	39.95
Acide muriatique pour piscine	4.40	Échelle super de luxe aluminium sécurité	75.00
Poudre pour hausser le PH	3.95	Chaise flottante de luxe	38.50
Poudre pour abaisser le PH	4.40	Brosse de mur	7.95
Chlore concentré 90%	on. 12.95	Chauffe-eau	a partir de 199.00
Chlorinateur automatique	on. 19.95	Échelle 36"	26.50
Nécessaire d'analyse de l'eau	3.50		
Boyaux pour "back-wash" 1 1/2" et 1 1/4"	le pi. .18		
Puise à feuilles de qualité	9.95	<b>ACCESSOIRES SÉCURITÉ ET JEUX</b>	
Distributeur de chlore géant	2.50	Flotteurs d'entraînement pour natation	3.99
Cartouche pour filtre	2.99	Siège flottant pour bébés	6.75
		Jeu d'anneaux sous-marin	13.95
		Jeu de ballon volant aquatique	18.75
		Jeu de ballon-panier aquatique	9.99
		Bouée de natation	1.99
		Jeu Water Polo	27.95
		Pince-nez	.99

### FILTRES AU SABLE

Filtre au sable 1/2 c.v.	113.85
Filtre au sable 3/4 c.v.	149.95

LA RUEE VERS L'EAU... C'EST ECONOMIQUE

BUREAU PRINCIPAL PISCINES ECONOMIQUES INC.

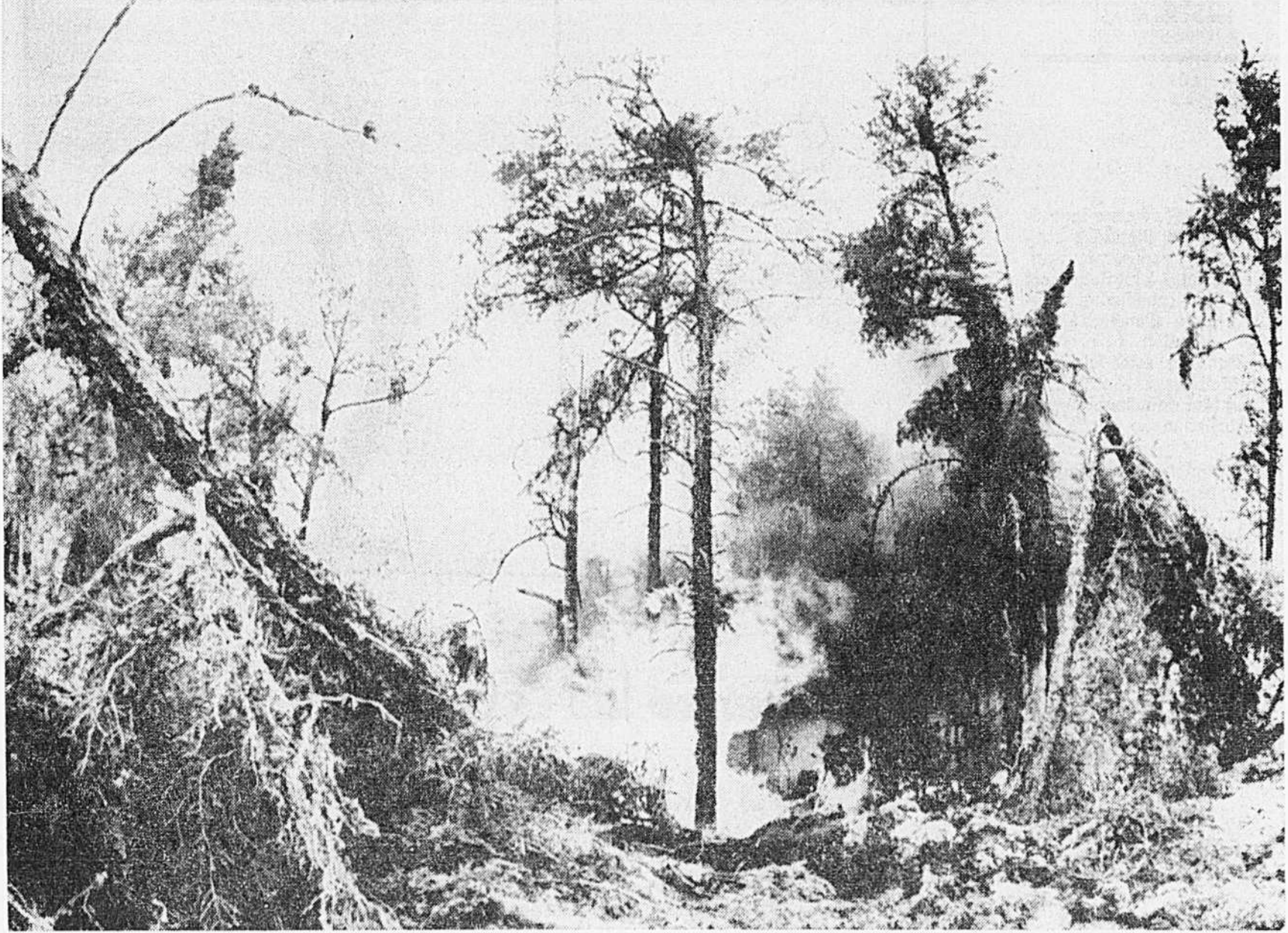
544 boul. des Laurentides, 388-2157  
 Ville de Laval, Québec, 388-9207

Heures d'affaires 9h à 21h. Samedi 9h à 16h. Dimanche 12h à 16h

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Sauf la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	874-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.15	REDACTION	874-7070
Lundi au vendredi 1.00	EDITORIAL	874-7030
Samedi seulement 0.35	PROMOTION	874-7100
<b>ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE</b>	RELATIONS DE TRAVAIL	874-7383
par porteur: 13 26 52	<b>PETITES ANNONCES</b>	874-7111
Lundi au samedi \$13.80 \$27.60 \$55.20	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi 7.00 24.00 48.00	Pour changer ou annuler	874-7205
Samedi seulement* 9.10 18.20	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
par courrier:	<b>GRANDES ANNONCES</b>	874-7300
Lundi au samedi \$26.00 \$52.00 \$104.00	Détailants	
Lundi au vendredi 19.50 39.00 78.00	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	874-7306
Samedi seulement 9.10 18.20 36.40	Carrières et professions, nominations	874-7320
* Minimum de 26 semaines	<b>COMPTABILITÉ</b>	
Côte-Nord, par avion, 0.40	Grandes annonces	874-6892
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 20h (Samedi: 9h à 17h)	Petites annonces	874-6901
874-6911		



Le gigantesque feu de forêt qui fait rage depuis deux semaines dans la région de Vermilion Bay, dans le nord-ouest de l'Ontario, s'est étendu à 50,000 acres hier. Mais l'arrivée des pluies et le changement de direction des vents ont permis aux 1,700 résidents évacués durant le week-end de regagner leurs demeures hier.

## Vermilion Bay: l'intensité du feu de forêt s'est atténuée

d'après PC et UPI

VERMILION BAY — Les résidents évacués de cette localité du nord-ouest ontarien, durant le week-end, ont pu exercer leur droit de vote, hier, grâce à l'ouverture de nouveaux bureaux de scrutin dans les municipalités avoisinantes de Kenora et Dryden.

De nombreux évacués de la région ont d'ailleurs pu réintégrer leurs foyers vers midi, après que les pluies et les vents eurent quel-

que peu atténué l'intensité du gigantesque feu de forêt à l'origine de l'ordre d'évacuation et obligé les flammes à changer de direction.

L'incendie continuait cependant à faire rage sur une superficie de 50,000 acres, s'attaquant maintenant aux troncs d'arbres après avoir consumé les feuilles mortes et les arbustes.

Profitant des conditions atmosphériques favorables, les 375 sa-

peurs équipés d'hélicoptères, d'avions-citernes et de béliers mécaniques ont redoublé d'ardeur pour tenter de circonscrire les flammes.

Nombre d'évacués qui étaient en villégiature dans la région de Vermilion Bay avaient entre-temps regagné leurs domiciles et ils ont pu voter dans leurs circonscriptions respectives.

La localité compte normalement une population d'environ 500 personnes, mais cette population se

gonfle à 2,000 durant la période estivale. Environ 1,700 personnes avaient été évacuées devant la menace de l'incendie.

Entre-temps, 28 nouveaux feux de forêt ont éclaté en Ontario au cours des dernières 24 heures, portant à 66 le nombre total d'incendies en activité dans les régions forestières de la province.

Au total, 163,000 acres de forêt ont été la proie des flammes en Ontario depuis le début de l'été.

## Au Québec les feux sont nombreux mais généralement sous contrôle

par Gilles NORMAND

On espérait, hier, au ministère des Terres et Forêts, que les neuf feux de forêt en activité dans le nord de la province, dont plusieurs déjà sous contrôle, allaient tous être maîtrisés aujourd'hui.

Ces incendies couvrent au total une superficie de 72 milles carrés, mais ne détruisent pas autant d'arbres qu'on pourrait le croire puisqu'ils font rage dans des territoires où les forêts sont plutôt clairées et où il y a beaucoup de mousse.

Le plus dévastateur de ces incendies est celui qui s'étend sur une superficie de 36 milles carrés, au nord de Natashquan, et qui était toujours en activité hier soir. Un autre feu d'importance est combattu au nord de Havre-Saint-

Pierre. Celui-ci couvre une surface de 16 milles carrés.

Dans la forêt boréale, à 250 milles au nord du lac Saint-Jean, trois incendies sous contrôle dimanche ont nécessité une lutte plus intensive au cours de la journée d'hier, après que les vents eurent augmenté de puissance.

Fort-Chimo

Trois incendies forestiers qui ont éclaté dans la région de Fort-Chimo, dans le Grand-Nord, étaient toujours combattus, alors qu'on n'était pas encore en mesure d'en déterminer les proportions. Ces feux ont donné beaucoup d'inquiétudes aux équipes de choc déployées sur les lieux par le ministère des Terres et Forêts, à cause

de la proximité de troupeaux de buffles musqués, bêtes dont l'existence est très importante pour les Indiens du territoire.

Tous ces incendies, affirment les experts, ont été allumés par la foudre. Cependant, on indiquait hier que l'indice de danger était modéré en Gaspésie, à la Baie James, sur la Côte-Nord, et dans le secteur Québec-Mauricie. Cet indice est par ailleurs beaucoup plus bas dans les autres régions du Québec.

Une année record?

Selon le directeur adjoint du service de la protection contre les feux de forêts, M. Léandre Leblanc, nous nous dirigeons présentement vers une année record en ce qui a trait au nombre d'incen-

dies forestiers. C'est à tout le moins le cas pour la période antérieure au 15 juillet.

Depuis le début d'avril, cette année, 331 feux de forêts ont éclaté dans la zone protégée de façon plus intensive — jusque vers le 52e parallèle — détruisant 3,772 acres de forêt dense (six milles carrés).

On rapporte que pour la même période, toujours cette année, 37 autres incendies ont fait rage dans le Grand-Nord, s'étendant sur une superficie de 55,000 acres de forêts où les arbres sont clairsemés et où la mousse règne en maître.

Par ailleurs, l'an dernier, durant la même période, soit jusqu'au 7 juillet, ont rapporté 296 feux dans la zone protégée intensivement, 4,490 acres de forêt dense avaient brûlé.

Quelques petits feux parsemés dans le Grand-Nord n'avaient pour leur part détruit que 100 acres de végétation (comparativement à 55 milles carrés l'an dernier).

Il faut dire cependant qu'en 1973, la plupart des incendies forestiers avaient fait rage en août.

## Verdun: le maire devra rencontrer ses employés

par Florian BERNARD

La situation s'est envenimée, hier soir à Verdun, après 5 semaines de grève de la part des fonctionnaires municipaux.

L'un des membres du conseil, M. George O'Reilly, a déclaré que si le maire J. Albert Gariépy ne rencontre pas personnellement les grévistes d'ici la fin de semaine et que si le conflit persiste, il fera lui-même la grève et refusera de traverser les piquets établis par les dirigeants syndicaux. Le conseiller O'Reilly a réussi à obtenir l'unanimité des membres du conseil concernant une résolution qui obligera le maire Gariépy à rencontrer personnellement les grévistes dans les plus brefs délais.

Le conseiller Lucien Caron, député de Verdun, a obtenu, pour sa part, que les piscines municipales soient rouvertes le plus tôt possible, peu importe la grève en cours.

Le maire-suppléant, M. Bruno Fortin, a de son côté employé des propos extrêmement vigoureux pour dénoncer "le verbiage inutile des fonctionnaires et des dirigeants de la ville", soulignant qu'on se perd dans toutes sortes de considérations bureaucratiques plutôt que de régler les vrais problèmes.

Les grévistes en nombre

Les grévistes avaient littéralement envahi la salle du conseil, hier soir, contribuant à réchauffer l'atmosphère déjà alourdie par une température insupportable. Ces grévistes ont vivement critiqué le maire Gariépy lors-

que ce dernier, malgré l'intervention favorable du conseiller Lucien Caron a refusé de donner le droit de parole à un porte-parole syndical. Les grévistes ont rappelé que le maire s'était pourtant fait élire en promettant que les citoyens pourraient s'exprimer lors des assemblées publiques du conseil...

Pourtant, malgré l'attitude favorable des conseillers, aucun gréviste présent n'a réussi à placer un seul mot, le maire Gariépy s'y opposant formellement.

Un grève pénible

L'arrêt de travail des 108 fonctionnaires dure maintenant depuis 5 semaines et rien n'indique qu'un prochain règlement pourrait intervenir. Entretemps, les problèmes s'accumulent. Les taxes ne rentrent plus, de sorte que la ville doit faire des emprunts temporaires à des taux élevés d'intérêt. Les piscines et les bibliothèques sont fermées. Au niveau de la récréation, le mécontentement de la population se fait sentir de plus en plus, surtout depuis que les journées chaudes sont commencées. Les enfants ne sont plus vaccinés. Les dispensaires sont fermés. Les services administratifs fonctionnent à l'extrême ralenti et plusieurs circuits téléphoniques sont fermés.

Les diverses inspections ne se font plus. Les permis attendent sur les bureaux. Ce sont 15 employés de cadre qui sont contraints de faire le travail normalement confié aux 108 fonctionnaires en grève.

Le conflit porte exclusivement sur une question de salaires.

## Une jeune femme meurt après avoir mangé des moules

GROS-MORNE (PC) — Une jeune Française qui habitait depuis peu à Gros-Morne, en Gaspésie, est morte empoisonnée en fin de semaine après avoir consommé des moules ramassées sur la berge, dans cette localité, à quelque 300 milles au nord-est de Québec.

La victime a été identifiée par la Sûreté du Québec comme étant Mlle Jacqueline Trillot, âgée de 27 ans, qui serait originaire de la région parisienne. Elle est décédée, samedi, quelques heures après son hospitalisation à l'hôpital de Murdochville.

Trois compagnons de Mlle Trillot,

qui souffraient aussi d'empoisonnement, dont deux touristes français, ont été transportés d'urgence à Québec à bord d'un avion du gouvernement du Québec. Ils ont été hospitalisés au Centre hospitalier de l'Université Laval. Ce sont M. Eric Schwartz, âgé d'une vingtaine d'années, de Gros-Morne, ainsi que M. et Mme Daniel Perolat, âgés respectivement de 25 et 22 ans, de Paris.

Un porte-parole du CHUL a déclaré que M. Schwartz et Mme Pérolat étaient toujours à la section des soins intensifs, tandis que l'état de M. Pérolat était considéré comme satisfaisant.

**André Talbot**  
OPTICIEN D'ORDONNANCES  
7168, ST-HUBERT, MtL Tel. 271-4868

**VENTE**  
**PROFOND**

**Plaza St-Hubert**

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI  
11, 12, 13 JUILLET

C'est amusant...  
c'est payant!

**RABAIS**  
JUSQU'À  
**90%**

La rue St-Hubert transformée en promenade et fermée à toute circulation automobile de Rosemont à Jean-Talon.

PLAZA ST-HUBERT  
400 MAGASINS  
pour vous servir

Voyez nos 10 pages d'aubaines dans  
**LA PRESSE** de demain

**VISITEZ NOTRE USINE**

NOTRE RÉPUTATION GARANTIT VOTRE SATISFACTION

**PORTES ET FENÊTRES EN ALUMINIUM**  
Avoient en fibre de verre

FENÊTRE PANORAMIQUE 4 LUMIÈRES

REVESTIMENT BOURNE ET ALUMINIUM AINSI QUE LES CONTÈRES

REVESTIMENT Alcan

CONTRE FENÊTRE À DOUBLE COUPE FROID

FENÊTRE PANORAMIQUE 3 LUMIÈRES

APPELEZ 322-7602  
Ouvert tous les jours jusqu'à 5 h. Le samedi jusqu'à midi. Service téléphonique 24 heures par jour.

Detenteur du permis No 100029 de l'Office de Protection du Consommateur.

**ARCON CANADA**  
Division de A.B.P. Service Ltée  
11996, rue Albert-Hudon Montreal Nord.  
2 succursales: Sorel 742-4232 - Berthier 836-6387

LIVRAISON RAPIDE

Garantie écrite du manufacturier. Estimation gratuite.

**AUTO ÉCOLE ?**

DE PRÉFÉRENCE DES

**LAUZON**

DE CONDUITE

**849-4731**

la presse

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN  
président et éditeurROCH DESJARDINS  
vice-présidentJEAN SISTO  
éditeur adjointYVON DUBOIS  
directeur de l'informationMARCEL ADAM  
éditorialiste en chef

## Le sondage définitif

L'incertitude est ce qu'il y a de plus inconfortable pour l'esprit. On recherche donc naturellement la certitude, quelle qu'elle soit. C'est ce qui fait le succès des sondages, même partiels, qui sont d'ailleurs toujours plus ou moins aléatoires. Mais l'élection d'hier a été le sondage général et définitif. C'est ce qui explique que des millions de Canadiens ont passé leur soirée d'hier devant leur appareil de télévision afin de connaître l'équipe qui dirigera le pays pour les quatre prochaines années.

Mais si la certitude est un besoin de l'esprit, l'espoir est un besoin de la vie. C'est pourquoi, en dépit du fait que les citoyens canadiens connaissent par expérience les équipes libérale et conservatrice, ils espèrent que l'équipe libérale gagnante, par remaniement ministériel au moins, saura faire mieux que la précédente en ce qui concerne les deux grands problèmes de l'heure: l'inflation et le chômage. Ce qui n'exigera pas une performance extraordinaire.

On se rappelle en effet que les libéraux en 1969-71 non seulement n'ont pas enrayer l'inflation mais ont accru le chômage par leur politique de restriction du crédit. Traumatés par les résultats désastreux de cette méthode désuète, ils ont décidé dès 1972, surtout à la suite de leur quasi-défaite, de ne rien tenter contre l'inflation, sinon d'aider un peu les plus pénalisés, en haussant en particulier les pensions de vieillesse et les allocations familiales. Mais ces palliatifs ne diminuent pas le taux d'inflation pas plus que le taux de paupérisation.

Le public canadien, en réalisant les libéraux, a cédé à un réflexe bien compréhensible. Le programme conservateur reposait sur un gel des prix et des revenus suivi de contrôles, comme moyens de lutter contre l'inflation. Or l'expérience a démontré que le gel des prix était toujours une sous-congélation, alors que le gel des salaires était toujours une sur-congélation. Comme la majorité des électeurs sont des salariés, il était naturel qu'ils se méfient de la méthode conservatrice.

Il ne faut pas oublier non plus que la doc-

trine économique conservatrice était assez incohérente et que les candidats de Stanfield semblaient, de plus, incapables de l'exposer de façon claire et conséquente. Leur lutte à l'inflation est donc apparue à la population canadienne beaucoup plus comme un régime d'austérité que comme une politique de réduction du prix des denrées. D'ailleurs, M. Stanfield avait lui-même déclaré qu'il pourrait difficilement contrôler le prix des aliments, qui est tout de même le poste du budget familial où l'inflation se fait le plus durement sentir.

Cependant, l'espoir aveugle confine plus ou moins à l'immaturité. C'est pourquoi, les citoyens canadiens ne pourront pas faire confiance à l'équipe libérale pour maîtriser l'inflation et réduire le chômage. D'autant plus que l'équipe Trudeau en est à sa 3<sup>e</sup> victoire consécutive. Infatués par cette performance, les libéraux seront plus difficiles à influencer. Ils seront portés à croire que les électeurs sont satisfaits de leur semi-lutte à l'inflation.

Mais le facteur qui jouera le plus contre les libéraux, en ce qui concerne la qualité de leur législation, sera l'absence des néo-démocrates comme aiguillon parlementaire. Redevenue majoritaire, les libéraux ne seront plus obligés de présenter des mesures qui tiennent compte des exigences populaires, telles que les concevaient les néo-démocrates. Il est même fort probable qu'ils reviendront plus ou moins à une certaine arrogance qui a caractérisé leur premier mandat de 1968 à 1972.

L'élection d'hier en redonnant au Canada un gouvernement libéral majoritaire met les libéraux à une dure épreuve. Car ils devront faire maintenant la preuve qu'ils méritent la confiance des citoyens. Si les néo-démocrates se sont déconsidérés dans l'esprit des électeurs en provoquant des élections, les libéraux par ailleurs n'auront plus l'excuse de l'obstruction des tiers partis. Au cours des quatre prochaines années ils seront les seuls responsables de leurs carences législatives et administratives.

Ivan GUAY

## Colère salutaire de Fulbright

La politique de détente du Président Nixon fonctionne présentement au ralenti, ce qui fait que le dernier sommet américano-soviétique à Moscou n'a pu faire accepter de nouvelles mesures de limitation des armements stratégiques offensifs. La détente est-ouest piétine. Pourquoi?

Certains observateurs pensent naturellement au Watergate, et il ne fait aucun doute que cette affaire contribue à compliquer un peu les choses. Il est possible que Moscou cherche à peser les chances de survie politique du Président Nixon avant de signer avec Washington un nouvel accord de limitation des armements.

Mais le Watergate n'explique pas tout. En fin de semaine, le sénateur William Fulbright, président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, a fait une sortie apparemment salutaire à la télévision. Il a désigné du doigt les responsables de l'échec du dernier sommet Nixon-Brejnev à Moscou.

Il s'en est pris d'abord aux militaires, lesquels semblent s'ingénier, de ce temps-ci, à relancer le mythe du *missile gap*, ce qui a pour effet de compliquer singulièrement les travaux de la deuxième phase des négociations Salt qui doivent reprendre à Genève dans un mois.

Le sénateur a sans doute raison. Mais en toute justice, il faut ajouter qu'à l'attitude négative des militaires américains, correspond l'attitude non moins négative des militaires soviétiques. Les deux se sentent nerveux du fait des perfectionnements apportés au MIRV, une ogive

à têtes nucléaires multiples et à rentrée indépendante dans l'atmosphère.

A cause des nombreux points d'interrogation qui entourent l'apparition de ce nouveau missile, les militaires des deux camps demandent à leurs autorités politiques une pause de réflexion.

Le sénateur Fulbright tient également certains éléments rigoureux du Congrès responsables des délais apportés présentement à la poursuite de la politique de détente. En vue de libéraliser — au profit surtout des Juifs soviétiques — la politique d'émigration du Kremlin, le sénateur Henry Jackson (démocrate de l'Etat de Washington) a fait accepter un amendement en vertu duquel le Congrès américain refuse d'appliquer à l'URSS la clause lui reconnaissant un statut de nation favorisée en ce qui concerne son commerce avec les Etats-Unis. Ces sortes de procédés ne sont pas de nature à stimuler le processus de détente.

Les accusations du sénateur Fulbright laissent entrevoir un jeu de forces plutôt inquiétant. En effet, ce sont des éléments progressistes qui ont demandé le scandale du Watergate, mais ce dernier dévalorise le régime de Nixon, y compris sa politique étrangère progressiste. On sent grouiller des éléments troubles. On peut même se demander si la droite américaine n'est pas en train de se servir du Watergate pour redorer son blason et relancer la guerre froide? Ce serait vraiment tomber de Charybde en Scylla.

Jean PELLERIN

Vincent PRINCE

# La déconfiture de la gauche hier au Québec

L'élection d'hier, au Québec, n'a comporté aucune surprise de taille. Les crédites ont peut-être perdu moins de terrain qu'on ne l'avait prévu, mais pour le reste on peut dire que les observateurs ne s'étaient point trompés.

Les conservateurs ont fait une couple de belles batailles ici et là, mais ils restent sur leurs positions. Le Québec garde ses hésitations, face à ce parti, même si le chef national, M. Robert Stanfield, ne leur paraît pas antipathique.

Mais, ce que nous voudrions retenir dans les propos qui vont suivre, c'est le résultat obtenu par les candidats identifiés à la gauche. Ce résultat devrait faire réfléchir.

D'abord, le NPD, qui représente un socialisme très, très modéré, ne paraît pas avoir fait meilleure figure que d'habitude. Sauf erreur, il n'a pas obtenu plus de votes que par le passé, et, par le passé, il n'en a jamais récolté beaucoup.

Et, évidemment, comme il fallait s'y attendre, les communistes et les marxistes-léninistes ont subi des échecs encore plus lamentables. Ils ont dû, en général, se contenter d'une poignée de votes dans les comtés où ils briguaient les suffrages.

Si le NPD ne préconisait pas un socialisme intégral, c'était le cas des candidats de ces deux derniers groupements. Eux, ils voulaient vraiment donner le pouvoir aux travailleurs, établir la dictature du prolétariat.

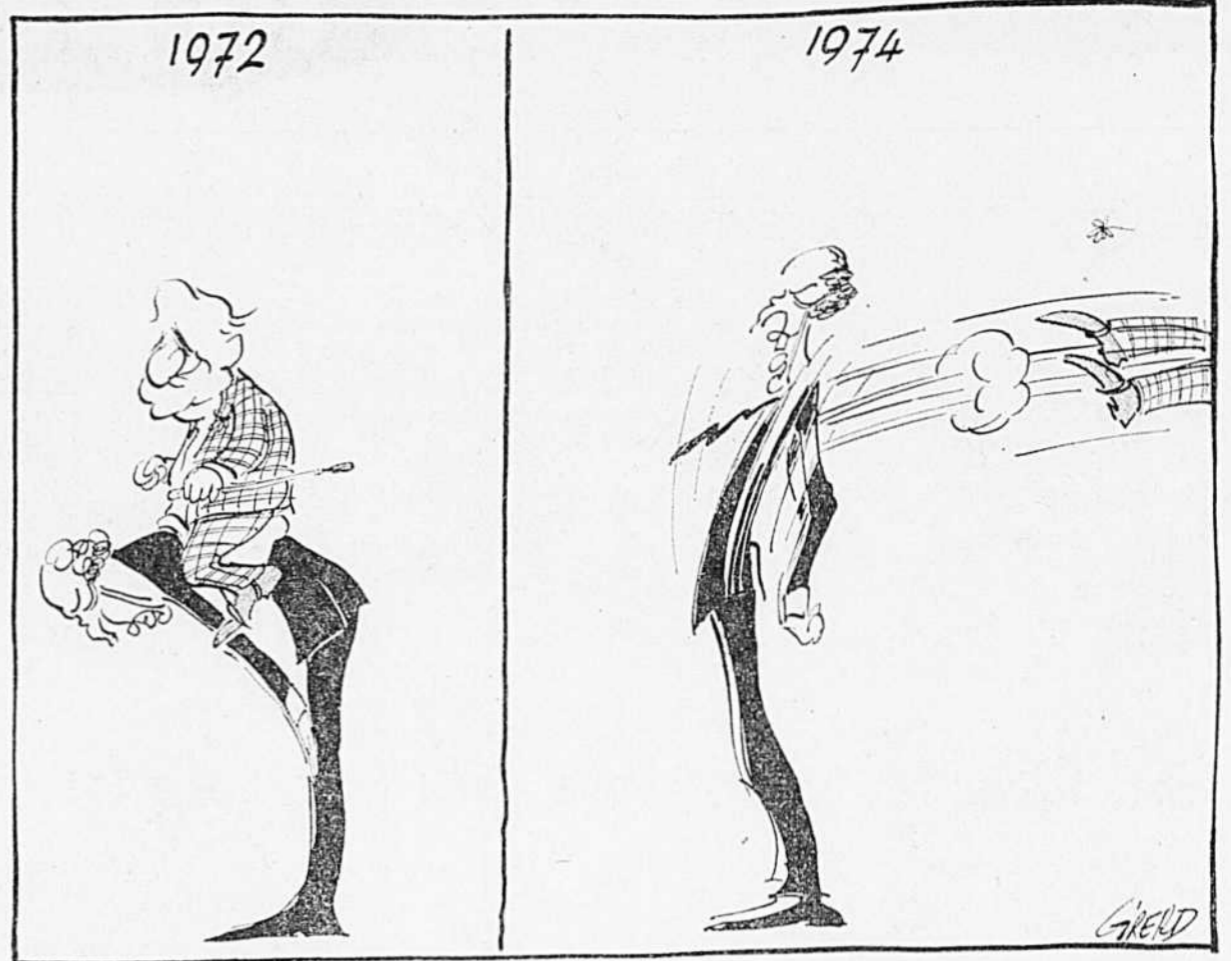
Cette déconfiture peut apparaître difficile à expliquer à première vue. Comme nous le soulignons, il y a quelques jours, certains leaders syndicaux aiment se servir du langage marxiste et ne se gênent pas pour préconiser le renversement du système de libre entreprise.

Ces gens prétendent parler au nom des travailleurs. Ils les disent opprimés par le régime. Ils présentent les partis traditionnels comme les valets de la haute finance et les ennemis du peuple.

Pour ces leaders syndicaux, il n'y aurait rien de bon dans notre société. La minorité exploiterait honteusement la majorité. Celle-ci aspirerait à se libérer de ses chaînes, à renverser l'ordre établi.

Cette majorité avait une autre occasion de parler. Elle n'a pas dit ce qu'on attendait d'elle. Elle a plutôt exprimé une satisfaction relative. Elle a rejeté l'aventure.

Bien sûr, les communistes et les marxistes ne disposaient point de grands moyens financiers pour faire connaître leurs positions. Il n'en reste pas moins qu'on a pu les entendre, à quelques reprises, à la télévision. La plupart des électeurs savaient sûrement qu'ils étaient et ils savaient aussi, dans ses grandes lignes, la philosophie politique et sociale qu'ils voulaient faire triompher. S'ils avaient vraiment voulu voter pour eux, ils étaient suffisamment renseignés pour le faire.



(Droits Réservés)

## ce que pense LE LECTEUR Quand la C.I.C. "empoche"

Je suis un employé de la construction de la région métropolitaine.

Je vous écris au nom de tous ceux qui sont touchés par les différents problèmes inhérents à l'industrie de la construction.

Pas les quelques individus qui assistent régulièrement aux assemblées syndicales même s'il leur est impossible d'exprimer quelque désaccord, on les expulse s'ils osent parler. Pas non plus les quelques fiers-à-bras, fomentateurs de troubles, qui ont besoin de se regrouper, d'user de violence et d'intimidation pour se croire des hommes. Je vous écris au nom de tous les autres, la MAJORITE sur le dos de laquelle se déroule toujours un lock-out.

La partie syndicale veut faire rouvrir les négociations pour un décret dûment signé et accepté par elle. Une augmentation additionnelle de \$1.00 l'heure ne ferait qu'augmenter le coût des constructions, principalement des maisons unifamiliales qui ont déjà subi une forte hausse ces derniers mois; par ce fait, il s'ensuivrait une

hausse générale du coût des loyers et ainsi de suite. Qui donc profiterait du \$1.00 supplémentaire? Certainement pas le salarié.

Il nous a été attribué dernièrement (1-5-74), tel que stipulé au décret, une augmentation salariale de 50 cents l'heure, suffisante pour pallier à la hausse du coût de la vie si elle nous avait été remise directement à nous, employés de la construction.

Depuis le premier mai 74, tout employé de la construction est tenu de participer à un fonds de pension administré par la C.I.C. (commission de l'industrie de la construction), dont la plupart des administrateurs sont des agents syndicaux. Ce fonds de pension, qui s'ajoute à celui de la Régie des Rentes du Québec, absorbe presque en totalité l'augmentation du premier mai dernier. Notez que les avantages de ce fonds de pension sont minimes comparés à son prix lorsque l'on fait l'addition de la part versée par l'employeur à celle versée par l'employé.

J'ai comparé ce fonds de pension à d'autres offerts aux particuliers par différentes compagnies d'assurances

et je me suis rendu compte que le prix du fonds de pension commun pour les employés de la construction coûtait trois fois plus. Où va la différence?

Il n'y aurait aucun problème au niveau de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction si les augmentations stipulées au décret étaient perçues directement par les employés, et non pas "empochées" par un organisme (C.I.C.) qui, à mon avis, n'est rien d'autre qu'un système de protection légalisé.

Les employés de la construction n'ont besoin de rien d'autre qu'une forme de caisse de dépôt retraite comme il en existe pour d'autres professions (policiers, pompiers).

La surveillance, quant au respect des règlements et droits des salariés (décret), est largement exercée par les parties syndicales.

En conclusion, quelle protection, quelle sécurité, quels avantages, apporte donc la C.I.C. aux salariés de la construction?

Marcel BOURGET,

## Le bilinguisme, ça donne quoi?

Le bilinguisme, qu'est-ce que cela donne?

Les Québécois francophones sont, et de loin, les citoyens les plus bilingues du Canada. Où nous a conduits ce bilinguisme? Le Québec bilingue a le record du chômage au Canada. Le Québec bilingue a un niveau de vie inférieur à l'Ontario unilingue. Le Québecois francophone et bilingue, à compétence égale, a un niveau inférieur au Québécois anglophone unilingue. Le bilinguisme, qu'est-ce que ça donne?

Ce bilinguisme prépare la disparition de notre langue, de notre mode de vie et de notre peuple.

La plupart des grandes entreprises de la région métropolitaine imposent l'anglais à leurs employés sous prétexte de bilinguisme.

Le bilinguisme et même le trilinguisme au niveau des individus doit être encouragé, mais au niveau du gouvernement du Québec, le bilinguisme doit être découragé parce qu'il

conduit la langue française vers une mort certaine et à brève échéance.

Les anglophones, en majorité, sont en faveur du bilinguisme au niveau de l'Etat du Québec parce que ce bilinguisme leur permet d'obtenir en anglais les services de l'Etat et leur permet de ne PAS apprendre le français et bien souvent de refuser d'apprendre le français. Ils sont en faveur du bilinguisme pour les autres. Pourquoi étudier le français, disent-ils, si les Québécois comprennent l'anglais?

Pourquoi les anglophones apprendraient-ils une langue qui ne leur est pas indispensable pour gagner leur vie au Québec? Qu'on rende le français indispensable et les Anglais et les immigrants s'intégreront comme partout ailleurs dans le monde.

Les lois du Québec doivent être en français et seulement en français. Les tribunaux en français seulement, les services des ministères en français seulement, les lois ou règlements municipaux en français seulement. La langue du travail doit être la langue française.

Ainsi rendue indispensable, la langue française sera revalorisée. C'est bien facile à comprendre pour quelqu'un qui n'est pas ministre libéral ou propriétaire d'un Centre commercial dans l'ouest de la ville.

Le français au Québec doit devenir aussi indispensable que l'anglais en Ontario. Cela ne causera aucun préjudice aux anglophones puisque ces derniers préconisent en grande majorité le bilinguisme. Parlant le français et l'anglais, ils pourront facilement vivre au Québec en français. De même, les francophones vivant en Ontario et parlant le français et l'anglais peuvent facilement vivre en Ontario en anglais.

C'est bien simple, peut-être trop simple. Si les Anglais préconisent le bilinguisme, qu'ils commencent à être bilingues, autrement ce sont des menteurs de la pire espèce. A vous la parole messieurs les Anglais, et sortez votre français.

P.-H. BERTRAND  
1067, rue Berri

C'étaient ces derniers qui se rapprochaient le plus, dans leurs programmes, des idées et de la philosophie de ces leaders ouvriers.

Si la base avait voulu voter selon les préceptes qu'on cherchait à lui inculquer, elle aurait pu le faire sans consigne précise. Ici, encore, elle ne l'a pas fait.

Pour les partis d'inspiration socialiste, ce qui s'est produit hier au Québec doit sûrement être décevant. Ils avaient droit de s'attendre à autre chose, car, à se fier aux déclarations émanant des milieux syndicaux, la fièvre marxiste serait grande chez nous.

La réalité, c'est que les chefs syndicaux dont nous venons de parler auraient peut-être intérêt à s'interroger sur leur propre représentativité. Les troupes peuvent parfois se laisser harranguer, elles ne suivent pas pour autant.

La littérature marxiste émane généralement des congrès ou colloques syndicaux. Peu de monde assiste à ces rencontres. La majorité s'en désintéresse. Elle a peut-être tort, mais la minorité qui réussit alors à imposer ses vues se berce trop facilement d'illusion.

Cette majorité attend son heure pour faire connaître son opinion. Les élections comme celles d'hier la retrouvent prête à s'exprimer. Une fois de plus, elle l'a fait sans équivoque.

# ce que pense LE LECTEUR ... à propos du bill 22

## Le gouvernement a peur des Anglais?

A toutes les semaines et cela à Montréal même, des centaines de brefs, de procédures, de saisies de tout genre, de lettres d'avocat, le tout rédigé en anglais, sont expédiés à des centaines et des centaines de citoyens francophones par des avocats qui se moquent totalement de la langue de la majorité. Un minimum de décence voudrait que l'on soit au moins poursuivi en français au Québec. Que fait le ministre de la Justice? Il ne fait rien. Il a peur des avocats anglais.

A Montréal même et dans la région métropolitaine, de très nombreuses

serveuses de restaurants doivent commander en anglais des plats à des aides-cuisiniers italiens, grecs et même français. Un aide-cuisinier qui ne peut apprendre un menu en français n'a qu'à s'en retourner chez lui. Je suis une serveuse de restaurant, j'en sais quelque chose. Que fait le ministre du Travail? Il ne fait rien. Il a peur des restaurateurs grecs et anglais.

Il y a plus de 2,500 fonctionnaires du Québec qui sont unilingues anglais. Que fait le ministre de la Fonction publique? Il ne fait rien. Il a peur des Anglais.

Que dire du ministre de l'Éducation, François Cloutier, et de son infâme projet de loi 22, loi tuant à petit feu la langue française au Québec? Il a peur de se faire boycotter à son Centre d'achats par les Anglais.

Comment se fait-il que vous n'avez pas peur de toucher votre "salaire", messieurs les ministres? Vous n'avez jamais pensé à vous tenir debout? Allez-vous continuer de vous prostituer au profit de la minorité anglaise?

Gisèle PROVENCHER,  
St-Jérôme

## Séances de "striptease" au Parlement!

La situation de la langue française étant ce qu'elle est, cela prend un courage peu commun pour aller à la Commission parlementaire et donner en spectacle l'agonie de notre langue. Il s'agit presque de masochisme. C'est un peu comme un nouveau genre de "striptease" de mauvais goût. C'est du décollage en public pour l'amusement des Anglais et du docteur François Cloutier.

Pourquoi la situation de la langue française est-elle si mauvaise au Québec? Parce que le gouvernement du

Québec traduit toutes ses lois et toutes ses communications publiques en anglais. Pourquoi les anglophones étudieraient-ils le français quand ils peuvent tout obtenir en anglais?

Pourquoi les francophones vivant hors du Québec étudient-ils l'anglais? Parce que les gouvernements des provinces du Canada ne traduisent pas leurs lois et leurs communications publiques en français. C'est bien simple. L'anglais devient par ce fait indispensable dans ces provinces.

Pourquoi l'espagnol est-il important

en Espagne? Parce que l'espagnol est la seule langue officielle en Espagne. C'est encore bien simple.

Une langue reste vivante et forte quand elle est utilisée, quand elle est indispensable pour gagner sa vie. Cela s'appelle une langue rentable. Les Anglais sont capables d'apprendre le français. Il ne faut pas les croire aussi incompétents que cela.

Gisèle PROVENCHER,  
St-Jérôme

## Nos enfants ont servi de cobayes

Monsieur Guy Cormier,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre excellent éditorial paru dans "La Presse" du lundi 17 juin.

Je trouve que l'enseignement du français dans nos écoles est lamentable. Je vais aussi, comme vous l'avez fait, donner un exemple personnel. A l'occasion de la remise du bulletin de février dernier, dans une polyvalente de Montréal, j'ai vu le professeur de français de ma fille. Je lui ai parlé de la pauvreté du langage parlé et écrit de ma fille et me suis étonnée de son choix pour les lettres françaises au Cégep qu'elle veut fréquenter. Le professeur m'a simplement ré-

pondu: "Ne vous en faites pas, Madame. Si votre fille est vraiment motivée, elle saura bien suivre des cours d'appoint qui perfectionneront sa langue." J'ai été étonnée d'une telle réponse et je me demande encore comment une fille de seize ans en secondaire V (qui a tout de même dix ans de scolarité) ne sache pas écrire ni parler convenablement. Comment se fait-il que pendant toutes ces années ma fille et les autres de son âge n'ont pas appris à écrire correctement?

J'aimerais savoir si le Rapport Parent a été appliqué dans son intégrité. J'admire beaucoup Soeur Laurent de Rome, Monseigneur Parent, M. Guy Rocher, pour ne nommer que

ceux-là. Je me refuse à croire que leurs recommandations aient été faites à la légère. J'aimerais aussi savoir, avec le recul des années, ce que ces personnes pensent de l'enseignement, non seulement du français, mais aussi de l'enseignement en général dans nos écoles.

J'ai souvent l'impression que cette génération d'enfants a servi de "cobayes" et c'est malheureux. Tout n'était pas mauvais en éducation, tout n'était pas bon non plus. Il suffisait de faire un choix judicieux.

Marguerite PREVOST,  
Montréal

## Les papas, eux, regardaient le hockey!

Permettez-moi de souligner un point dans la lettre de Madame G. Labelle parue dans votre journal du samedi 22 juin 1974 s'intitulant: "Assainir l'école, améliorer l'enseignement".

On parle des parents: "On aura beau les accuser de capitulation, ils sont en infime minorité ceux-là".

Au terme d'une année scolaire, j'ai fait le bilan de la participation des parents: des huit élèves avec lesquels j'ouvrais cette année, je n'ai rencontré que 4 parents au cours des multiples réunions suggérées. Ceci représente donc une "infime minorité" de 50% "ayant capitulé". (Je me tirais

sur les autres élèves avec qui j'ai travaillé depuis 2 ou 3 ans et dont je n'ai jamais rencontré les parents!...)

J'ajouterais cependant qu'une rencontre ayant été prévue pour un mercredi soir, nous avons pensé installer des téléviseurs dans la salle de récréation afin d'attirer... les papas... qui ont regardé la joute de hockey à la télé quand les mères discutaient pédagogie et comportement avec les professeurs...

Cela se passait dans une école publique spécialisée pour offrir tous les soins nécessaires à des enfants (de 5 à 16 ans) handicapés physiquement que ce soit du secteur pédagogique ou

parapédagogique en l'occurrence: médecine, physiothérapie, ergothérapie, psychologie, orthophonie, etc...

Bien votre,  
Sylvie DEMERS, orthopéde,  
Ecole Victor-Doré,  
Montréal.

Note: Permettez-moi d'ajouter que les parents des huit élèves en question possèdent, depuis le mois de septembre, mon numéro de téléphone personnel afin de communiquer avec moi, en dehors des heures de travail. Un (1) seul s'en est prévalu cette année...

## La langue de Baptiste

Baptiste avait mal à sa langue. On lui faisait ingurgiter depuis longtemps des capsules de BPCSR ("Bien parler, c'est se respecter") et de NDPMD ("Ne dites pas... mais dites"), qu'il avalait sans conviction. Peine perdue: il sentait qu'il avait la langue sèche et pauvre, toujours bien pendue, mais officiellement facultative. Sa langue s'alanguissait, s'ankylosait, se bilinguisait. Il en avait mal à son âme.

Un mauvais jour, on lui fit prendre de force, malgré ses protestations véhémentes, une pilule "63", qui, loin d'enrayer le mal, l'empara. Il ne sut bientôt plus tenir sa langue et exigea qu'elle fut reconstruite. Mal lui en prit:

devant ses écarts de langage, l'Autorité prit un air de fausse sceptique et lui cloua le bec avec une pilule "22". Il y goûta du bout de la langue et sentit que, sous une trompeuse étiquette, cette pilule dorée avait un relent asphyxiant de bilinguisme prononcé, dernière étape avant l'assimilation.

La haute Société... des Traducteurs du Québec se présente alors. Précisant bien, pusillanime, qu'elle "n'entend pas intervenir sur l'aspect proprement politique du débat" — ce n'est pas Baptiste qui l'intéresse, c'est la langue —, elle affirme qu'elle est peut-être la mieux placée pour fournir

à Baptiste les meilleurs ingrédients traductionnels de la pilule "22", qui provoquera une avalanche de traductions pour lesquelles il faut prévoir une langue claire, harmonieuse, précise, correcte, riche et vivante. Désireuse de participer à la curée, elle aimerait bien se faire octroyer le titre réservé de pourvoyeur des ingrédients en cause.

A cette grande dame opportuniste, qui s'occupe de la langue en se moquant de Baptiste, je tire la langue, dégoûté.

Jean-Pierre BELANGER,  
traducteur,  
membre agréé de la S.T.Q.

## Le français pour tous et partout

En lisant les déclarations des représentants des minorités néo-québécoises, comme en entendant leurs commentaires sur le sujet du projet de loi 22, les Québécois devraient se rendre compte à quel degré d'abaissement et de colonisation en est rendu le gouvernement libéral, son chef Robert Bourassa et l'ineffable ministre Cloutier. Fondamentalement, et à juste titre, les minorités refusent d'être le jouet, pour ne pas dire l'otage, d'un parti politique tellement hypothéqué par sa soumission à la suprématie des "Anglo-Canadiens" qu'il ne peut plus imposer une décision claire et logique, en plus d'être "la" solution simple et normale.

Il est évident que les immigrants veulent et, même en certains secteurs, désirent vivement que les Québécois imposent carrément le français comme seule et unique langue officielle et pratique, mais à condition que ce soit à TOUS, et surtout sans exception ou privilège en faveur de quelques Anglo-Canadiens de souche.

Leur attitude est fort logique pour deux grandes raisons. La première: Ils savent très bien que tant et aussi longtemps qu'il s'agira de tenter d'imposer le français à la petite minorité maitres-

se Anglo-Canadian, tous les Anglais feront les gros yeux et gueuleront comme des furieux, deux choses qui ont pour effet assuré de terroriser et d'affoler un grand nombre de Québécois toujours et encore infériorisés vis-à-vis des anglophones.

La seconde raison: Ces minorités sont issues de peuples et de nations où les "sentiments" linguistiques étaient clairs et nets. Si le peuple était libre, il avait une langue et une seule sur son territoire national. S'il était asservi, et qu'il parvenait à se libérer, il s'empressait de rejeter la langue imposée par l'occupant et de revenir à la situation normale: la langue nationale unique et souveraine. Pour ces minorités, il ne fait pas de doute que les Québécois forment un peuple qui a une langue nationale, le français, et un territoire bien défini. Il est donc très facile pour ces groupes immigrants de reconnaître une situation qui a souvent prévalu chez eux, ou sur des pays voisins et il leur est donc facile d'admettre intellectuellement pour le moment, et dans les faits plus tard, l'instauration de l'unilinguisme français au Québec. Ce qu'ils demandent, ce qu'ils exigent, c'est que les Québécois aient au moins

le courage de décider eux-mêmes. C'est là le lamentable de la situation: Voir un gouvernement se faire dire par des Grecs, des Estoniens, des Chinois et combien d'autres: Bon Dieu! Branchez-vous! Ou le français pour tous et partout, ou cessez ces simagrées et fichez-vous la paix quant à la langue que nous voulons utiliser! Il est triste pour le peuple québécois de voir, après deux cents ans de luttes, cent députés, un ministre de l'Éducation et de la Culture et un Premier ministre être grotesques d'indécision et de pusillanimité.

Vive le Québec Libre et Français.  
J. L. DUPONT,  
Montréal.

S. V. P.  
LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

## La liberté de choix et l'anglicisation

Cher monsieur Adam,

Vous signiez le 15 juin un éditorial intitulé "Les Québécois sont-ils moins dignes d'assumer leur liberté?" J'aurais certains commentaires à formuler après avoir lu attentivement votre article, mais je me bornerai à un seul extrait qui m'apparaît particulièrement porter à réflexion.

Vous soutenez dans votre troisième paragraphe que les Québécois ont toujours eu la liberté de choix. Cette proposition doit pour le moins être nuancée fortement et qualifiée en tenant compte de l'histoire des Canadiens français.

Mon impression à moi est que vous faites bien peu de cas de cette histoire et de nos traditions religieuses indissociablement (et sciemment) liées à la langue française. Vous vous souvenez sans doute de la période où, qui disait catholique disait français, et où anglais égalait protestant. Gare alors à notre Canadien français qui apostasi-

siait la religion catholique! Vous vous souvenez sans doute que la pression sociale à cette époque était assez forte pour forcer les non-croyants à pratiquer s'ils désiraient rester intégrés à notre société catholique et française. Je ne réfère pas à une vieille époque! En effet, le système fonctionnait encore de cette façon il y a 15 ans. Vous, ancien chroniqueur religieux à "La Presse", ne pouvez pas vous en souvenir!

Depuis le début des années 60, ce rempart religieux s'est progressivement désintégré de telle sorte que le Québécois francophone reste maintenant sans armes vis-à-vis l'influence envahissante (technologique et culturelle) de l'Anglo-Saxon et de l'Américain. L'ensemble de valeurs religieuses qui nous distinguaient des autres Américains s'est réduit en 10 ans à peu de chose. Quoi d'autre nous distingue d'eux sinon le langage et le peu de culture que nous avons amassée?

Il m'apparaît que nous en sommes à cet état de choses maintenant au pays du Québec et qu'il nous reste donc à décider collectivement ce que nous voulons faire de notre culture et de notre langue. Nous pouvons suivre, comme le gouvernement Bourassa le propose (et vous aussi!), la volonté dite populaire et laisser à tous — y compris les immigrants pour être justes — la liberté de choix entre deux systèmes scolaires subventionnés, français ou anglais. Ma prévision, si cette voie est suivie, est que nous allons adopter de plus en plus l'ensemble des valeurs anglo-saxonnes (ou américaines) — y compris leur langue — pour suppléer à notre vide relatif de valeurs autochtones.

Où nous pouvons essayer de concevoir un ensemble de valeurs qui seront propres à la collectivité québécoise, et à laquelle nous pourrions nous raccrocher pour repousser l'envahissement culturel anglo-phoné. Cette deuxième possibilité suppose cependant des efforts constants et possiblement des conflits majeurs vis-à-vis les anglophones, ce qu'on tait déjà senti

des députés plus clairvoyants comme Springate et Brown. Et cette seconde voie suppose que le gouvernement du Québec prend le leadership — que ne peut plus assumer l'Église maintenant — et adopte une position beaucoup plus énergique vis-à-vis la langue et la culture québécoises (ou canadiennes-françaises, si vous préférez).

Ce n'est qu'à ce prix, élevé en termes de libertés individuelles non respectées ou de privilèges historiques perdus, que nous avons une chance de subsister comme société nord-américaine différente des Anglo-Saxons. Autrement il m'apparaît à peu près sûr que nous suivrons assez rapidement la voie des Acadiens ou celle des Louisianais, c'est-à-dire patois localisé, bilinguisme et minorité régionale sans pouvoirs réels sur la société.

J'aimerais beaucoup, monsieur Adam, être aussi optimiste que vous ou le ministre Cloutier, mais mon expérience avec les Américains et les Canadiens anglais est qu'ils ont peu de respect pour celui qui prône le bon-ententisme; ils respectent celui qui soutient fermement et jusqu'au bout ses opinions (c'est le fameux stand-up, speak up and be counted). Votre position — ou celle du gouvernement Bourassa — est beaucoup trop "bon-ententiste" pour que les anglophones s'en inquiètent fortement ou très longtemps.

En terminant, je désirerais revenir au titre même de votre éditorial où vous utilisez le mot "moins" qui amène normalement une comparaison. Est-ce que vous aviez à l'esprit "moins dignes d'assumer leur liberté que les anglophones"; ou "moins dignes qu'apparaissant" (comparaison dans le temps) ou autre chose? Il m'apparaît important que vous explicitiez votre point de vue, car vous pouvez référer à un de nos vieux complexes d'infériorité vis-à-vis les anglophones ou à une détérioration de notre volonté de vivre en culture française... ou à autre chose.

André GINGRAS  
Charlesbourg, Québec

## Un anglophone crie au secours

Hon. Pierre Elliott Trudeau,  
Prime Minister,  
Ottawa, Ontario.

Dear Sir:

How can the first officer in the country who proclaims a just society, condone the proposed language legislation in the Province of Quebec.

Government contracts to firms supporting the French language, immigrants to this Province forced to send their children to French language schools, and French the official language in Quebec? Surely the English speaking minority in Quebec should

look to the Federal government for the same treatment of French speaking Canadians in Canada.

It is well known that to be successful in the Province of Quebec, it is not sufficient to be bilingual, you must also have a French surname. I have lost interest in teaching my children French, and am now concentrating on teaching them how to fight discrimination.

Yours truly,

Frank M. JUDE,  
Otterburn Park, Québec.

## Un univers insignifiant?

On nous a toujours reconnu le droit de garder notre langue et le fait que nous parlons toujours le français au Québec le prouve bien. Pourquoi nous sentons-nous obligés maintenant de priver les autres de ce droit? Il est grand temps que les Canadiens français se débarrassent de leurs œillères si confortables et ouvrent grands les yeux sur le monde moderne. Ils s'apercevront tout à coup que l'univers français est minuscule et insignifiant, tandis que celui qui s'ouvre à ceux qui parlent l'anglais occupe la terre tout

entière. Ce qui ne veut pas dire que nous devons abandonner le français et sa culture propre, ni même d'ailleurs le jolai et la culture jolaise. Mais ne fermons pas à nos enfants les portes de la langue internationale par excellence. Abondance de biens ne nuit point. Dans le monde d'aujourd'hui, la soif de vengeance et la xénophobie traditionnelles des Canadiens français ne trouvent plus de place. C'est la fin d'un rêve absurde. Allons, réveillons-nous!

Michel MARCHAND

**ÉPARGNEZ**

**NOUVEAU** Conception Révolutionnaire

**SUR ENTRETIEN, PEINTURE, RÉPARATIONS ET CHAUFFAGE MODÈLE AIR-LUM**

**FENÊTRES d'ALUMINIUM ÉTÉ-HIVER**

En 6 couleurs finies d'émail cuit

- Ventilation parfaite, les guilottes du haut et du bas coulissent dans des RAINURES individuelles
- FONCTIONNEMENT SILENCIEUX sur patins de vinyle
- CHÂSSIS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE à metal fortement refoulé
- CHÂSSIS AMÉLIORÉ, magnifiquement conçu en aluminium refoulé inoxydable
- CALFEUTRAGE SHLEGEL SUR TOUTE LA HAUTEUR DU CADRE
- ARRÊT AUTOMATIQUE À DIVERSES HAUTEURS
- MOUTISTOIRE ROBUSTE EN ALUMINIUM REFOULÉ
- CADRAGE ESTHÉTIQUE
- FONCTIONNEMENT IMPECCABLE

**GARANTIE MORRIS**  
DEPUIS PLUS DE 49 ANS  
"MARCHANDISE SATISFAISANTE OU REMPLACÉE SANS FRAIS"

Aussi: AUVENTS, PERSIENNES, PORTES THERMOS COULISSANTES, ETC...

**W.M. MORRIS** & FILS  
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

NE PAS CONFONDRE AVEC LES IMITATEURS  
Anciennement sur Côte-de-Liesse. Maintenant à un seul endroit:  
**5479, avenue Royalmount, V.M.R.**  
112 rue à l'ouest du boul. Décarie et de la Savane

Estimations gratuites  
**342-3800**  
Soirs, fêtes et fins de semaine  
737-1960  
FACILITÉS DE PAIEMENTS

SUCCURSALE DE QUÉBEC  
263, rue Saint-Paul  
Québec  
Tel. 692-2127

### Banque unilingue?

M. George Springate aura beau nous faire croire que les petits Anglais s'intéressent de plus en plus à la culture française, il n'en est pas ainsi à la "Royal Bank of Montreal" où l'on retrouve une foule de jeunes filles fraîchement graduées du high school.

En effet, sur les dix comptoirs de la Banque Royale, sise au carrefour des rues Sainte-Catherine et Stanley, pas une seule jeune fille ne parle la langue nationale de Bourassa.

Je suppose que la loi 22 viendra à bout de tous ces privilégiés appartenant à l'outrecuidante minorité. On a vraiment l'impression de vivre en Rhodésie.

De telles situations se répètent dans plusieurs autres succursales des banques "Royal", notamment à la Place Ville-Marie et dans les banques de la "Nova Scotia" et "Toronto-Dominion". En passant, A quand une Banque du Québec?

Marie-Louise PERREAULT,  
Montréal

## L'héritière devra éviter les hommes...

LEYLAND, Angleterre (PA) — Amelia White, une résidente de Leyland, dans le Lancashire, qui héritera de plus de \$435,000 si elle réussit à éviter les hommes et le maquillage pendant cinq ans, n'éprouve aucune difficulté à se conformer aux conditions strictes imposées par son défunt patron.

"Cela n'a fait aucune différence à mon style de vie", a-t-elle déclaré hier.

C'est en mars que Mlle White apprit la bonne nouvelle, après la publication du testament du riche dentiste Philip Grundy. Mlle White, 47 ans, avait travaillé pendant plus de 30 ans comme infirmière-réceptionniste pour le compte de M. Grundy et, à sa mort, celui-ci lui légua \$435,000.

Mais le dentiste, célibataire invétéré qui mourut en décembre dernier à l'âge de 59 ans, y attacha certaines conditions très strictes.

Il insistait en effet dans son testament que Mlle White ne devait pas utiliser de rouge à lèvres ni aucune forme de maquillage — sauf le vernis à ongles — et qu'elle ne devait porter aucun bijou ni sortir seule avec aucun homme "au cours des cinq prochaines années".

Passant outre aux avis de ses avocats, Mlle White a accordé hier une entrevue à la presse, dans laquelle elle a indiqué qu'elle avait été franchement surprise par cet héritage.

Elle a affirmé toutefois que le respect des conditions imposées ne présente pas de graves problèmes, puisqu'elle ne porte ordinairement aucun maquillage ni aucun bijou. Elle n'a pas voulu dire, toutefois, si l'interdiction de fréquenter des hommes était difficile à respecter.

## Meurtre sadique de 27 adolescents

# Henley aurait avoué ses crimes

d'après UPI et PA

SAN ANTONIO — Le procès d'Elmer Wayne Henley, 18 ans, accusé de meurtre en rapport avec la découverte d'un réseau de crimes sadiques et d'homosexualité, s'est ouvert hier, à San Antonio, au Texas, avec la sélection d'un jury de 6 hommes et 6 femmes, et dès le début, la poursuite a introduit un élément de surprise en lisant une confession signée attribuée à l'accusé.

Henley a été arrêté en août dernier après qu'il eut tué, en légitime défense, dit-il, l'électricien Dean Arnold Corll, qui aurait été le chef du réseau. L'enquête sur le meurtre de Corll a entraîné la découverte de 27 cadavres de jeunes gens et Henley est formellement accusé du meurtre de 6 d'entre eux.

A l'ouverture du procès, le procureur Carol Vance a lu chaque acte d'accusation et l'avocat de la défense, Me Will Gray, a répliqué que son client enregistrerait des plaidoyers de non culpabilité à chacune des accusations. Henley est demeuré imperturbable aux côtés de Me Gray.

Pourtant, Me Carol Vance a lu à la cour, immédiatement après, la confession attribuée à l'accusé.

Cette confession aurait été recueillie par un policier après l'arrestation de Henley et celui-ci y déclare qu'il avait été présenté à Corll, 33 ans, par un ami, David Owen Brooks.

Corll aurait alors promis \$200 à Henley pour chaque adolescent qu'il pourrait emmener chez le présumé chef du réseau.

Brooks, qui est considéré un témoin important au procès de Hen-

ley, devra lui-même être jugé en rapport avec cette affaire de meurtre collectif.

Henley aurait également admis à la police qu'il avait racolé sa première victime sur une rue de Houston. L'adolescent l'a accompagné à l'appartement de Corll où il a été menotté et attaché à une table de torture.

C'est ainsi que tout a commencé, poursuit la confession.

Corll violait les jeunes gens avant de les tuer. Le réseau a fonctionné pendant trois ans avant la mort de Corll.

Henley aurait admis avoir personnellement tué cinq des jeunes gens, en utilisant le revolver de Corll, et aidé celui-ci à en tuer d'autres en les étranglant.

Selon le document, Henley a maintes fois pensé à dénoncer Corll aux autorités mais il n'a pu surmonter ses craintes, surtout que sa mère avait refusé de le croire lorsqu'il lui a raconté ses activités avec Corll.

Les corps étaient ensuite enterrés à divers endroits, dit-il dans sa confession.

Dans leurs témoignages, les policiers ont déclaré que Henley les avait volontairement menés aux divers endroits où les cadavres avaient été dissimulés.

"Il était sous le coup d'une très forte émotion lorsqu'il s'est confié à nous, a dit l'un d'eux, et on avait l'impression que sa confession lui faisait du bien."

Avant le début du procès, le juge Preston Dial a rejeté les motions de la défense visant à restreindre la couverture du procès par la presse.



Elmer Wayne Henley grillant une cigarette, hier, en attendant la sélection du jury à son procès pour meurtre en rapport avec un réseau de sadisme et d'homosexualité découvert l'an dernier à San Antonio, au Texas.

## Conférence de Caracas

# Une intervention de Maurice Strong est fort mal reçue

d'après PC et AFP

CARACAS — Une intervention du Canadien Maurice Strong, qui dirige le programme de protection de l'environnement des Nations unies, à la conférence de Caracas sur le droit de la mer a provoqué, hier, une vague de protestations de la part de nombreux pays latino-américains.

Au cours de son exposé, M. Strong s'était dit "préoccupé" par la tendance de certains pays à considérer la "zone économique" comme l'équivalent de la mer territoriale.

Rappelons que le ministre canadien de l'Environnement, M. Jack Davis, avait appuyé la semaine dernière dans son discours aux 5,000 délégués de 150 pays participant à cette conférence de l'ONU, la reconnaissance aux Etats riverains d'une zone économique s'étendant à deux cents milles des côtes. Mais M. Davis avait précisé que même si le Canada tenait à conserver la gestion de cette zone économique, il n'avait pas l'intention d'étendre au-delà de 12 milles des côtes les limites de ses eaux territoriales.

Répliquant à M. Strong, le délégué du Pérou, M. Miguel Bakula, a déclaré que les idées du directeur

du PNUE "réflétaient les positions de certaines puissances maritimes... et certainement l'opinion personnelle de M. Strong, mais qu'elles ne tenaient pas compte des positions des pays en voie de développement et des puissances moyennes, positions non moins justes et respectables".

Le délégué péruvien a ajouté que le fonctionnaire de l'ONU avait "outrepassé ses fonctions" en faisant des recommandations sur des questions qui échappent à sa compétence.

Cinq autres pays — l'Uruguay, le Salvador, l'Equateur, le Brésil et l'Argentine — ont exprimé un point de vue semblable en affirmant que M. Strong "s'était immiscé dans les affaires internes des pays membres de l'ONU".

Dans son exposé, M. Strong avait souligné la responsabilité des pays riverains en ce qui concerne les mesures de protection de l'environnement, qui, a-t-il dit, "sont loin d'être satisfaisantes".

Il avait parlé en faveur de la mise sur pied d'un système d'administration globale des océans, en identifiant 16 secteurs où la conférence devait, selon lui, agir avec célérité.

"La gestion rationnelle des pêcheries est incompatible avec la

notion de frontières artificielles", a-t-il dit.

Et il a ajouté: "Les matières polluantes sont comme les poissons dans la mesure où elles ne s'embarassent point des juridictions nationales".

Elles doivent donc être contrôlées par les pays côtiers ainsi que par l'organisme international dont la création est prévue à la conférence, a-t-il conclu.

Entre-temps, les pays africains ont apporté leur appui à la demande des pays arabes qui veulent voir les mouvements de libération siéger à la conférence, un sujet qui risque de diviser profondément les délégués.

L'Algérien Noureddine Djoudi, secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine, a en effet annoncé que l'OUA allait définitivement réclamer la présence à la conférence des mouvements de libération d'Afrique et d'ailleurs.

Le chef de la délégation israélienne, M. Amiel Najjar, a déjà indiqué que son pays s'opposait à la participation de l'Organisation de libération palestinienne et d'autres groupements du genre. Il a ajouté qu'Israël était décidé pour sa part à provoquer un débat majeur sur cette question.

## Jackson: normaliser les relations avec Pékin

WASHINGTON (AFP) — Le sénateur démocrate Henry Jackson a souhaité hier, au cours d'une conférence de presse, que les Etats-Unis normalisent leurs relations diplomatiques avec la république populaire de Chine.

Le sénateur de l'Etat de Washington, qui vient de séjourner en Chine, a souligné que son pays devrait inverser la situation diplomatique qui existe actuellement entre les Etats-Unis, la Chine et Formose, en ouvrant une ambassade à Pékin et en ne conservant à Taipei qu'un bureau de liaisons.

Le sénateur Jackson s'est également fait l'avocat d'un développement des échanges d'enseignants et d'étudiants entre la Chine et les Etats-Unis et d'un renforcement des relations culturelles entre les deux pays. "Il y a de nombreux secteurs dans lesquels les intérêts américains et chinois sont parallèles", a-t-il souligné.

Enfin, M. Jackson, qui s'est encore récemment opposé à la politique de rapprochement entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, a déclaré que "la Chine reconnaît l'importance de l'OTAN et le danger de tout retrait immédiat de troupes américaines d'Europe".

Les Chinois, a-t-il poursuivi, sont préoccupés par "la faiblesse de l'Europe et le besoin d'une plus grande cohésion entre alliés du monde occidental".

Le sénateur Jackson a rappelé en conclusion qu'il avait eu plus de quinze heures d'entretiens avec le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-Ping et le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Chiao Kuan-Hua.

## Nixon croit à une plus grande détente avec l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon demeure convaincu que la politique étrangère américaine doit être dirigée dans le sens d'une plus grande détente avec l'Union soviétique et de nouveaux progrès vers le contrôle de la course aux armements, a déclaré lundi le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gerald Warren.

M. Warren a ajouté que le président Nixon était toujours en faveur de l'octroi de la clause de la nation la plus favorisée à l'Union soviétique.

Le porte-parole de la Maison-Blanche a fait ces déclarations à la suite d'une interview télévisée dans laquelle le président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères, M. William Fulbright, avait accusé les militaires américains et le Congrès de "saper" la politique de détente de M. Nixon et de tirer profit de la faiblesse actuelle du président pendant l'affaire du Watergate.

M. Warren, s'adressant indirectement aux critiques de la politique de M. Nixon, a affirmé que "les négociations de Moscou avaient été menées d'une manière conforme à l'intérêt national du pays".

## Risque d'un arrêt de travail à la baie James

Encore une fois, les chantiers de la Baie James sont menacés de paralysie. Les négociations collectives entre la Société d'Energie de la Baie James et les employés du gîte et couvert ont repris ce matin et se poursuivront peut-être jusqu'à minuit. Mais si aucun accord n'a été fait d'ici là, les quelque 150 employés affectés au ménage des dortoirs et à la préparation des repas pourront légalement recourir à la grève pour faire valoir leurs revendications.

Après les coûteux événements du 21 mai dernier, la SEBJ ne peut risquer qu'un second arrêt de travail dégrèner en émeute. Le président de l'Hydro-Québec a annoncé la semaine dernière, devant une commission parlementaire, que les quelque mille travailleurs des chantiers de la Baie James seront évacués par avion et dans un bref délai, si les cuisiniers et les préposés du gîte se mettent en grève.

Moins de 150 employés pourraient donc paralyser l'une des plus gigantesques entreprises gouvernementales. Et chacun des nombreux syndicats représentés sur ces chantiers peut en faire autant, au risque de compromettre dangereusement le déroulement normal des travaux et de retarder les livraisons d'énergie que le gouvernement s'est déjà engagé à faire.

## Trente heures menottée au cadavre de son frère

SAINT-NAZAIRE (PC) — Mlle Fernande Lafrance, 46 ans, de Saint-Nazaire, dans le comté de Bellechasse, a passé une trentaine d'heures menottée au cadavre de son frère, Emile, 65 ans, qui a été abattu tôt dimanche matin par deux individus masqués qui voulaient lui dérober ses économies.

C'est parce qu'il a voulu leur résister que le sexagénaire a été atteint au dos par la décharge de

l'arme de l'un des bandits, a déclaré un porte-parole de la Sûreté du Québec.

C'est seulement lundi matin qu'un voisin entendit crier Mlle Lafrance et qu'il alerta la police.

Abattu à bout portant, M. Lafrance n'a survécu qu'une trentaine de minutes à l'attente, a déclaré sa sœur aux policiers.

Tard hier soir, la police n'avait encore effectué aucune arrestation.

## DORAIS

SUITE DE LA PAGE A 1

un endroit qui est beau, où il y a moyen d'avoir un grand jardin, où les enfants ont de l'espace. C'est tout.

"On devrait être ici pour les prochains cinq ans. Après, qui sait? On est à 15 minutes de Sherbrooke, à une heure de Montréal. J'ai un bureau et un téléphone. Pour le moment, ça suffit."

Dans cette espèce de plan quinquennal de la famille Dorais, tout commence et tout finit à Saint-Elie d'Orford, mais le reste, à part une année en Suisse, est encore à déterminer.

Tout ce qu'on en sait, c'est qu'au retour d'Europe, les enfants iront à l'école en autobus scolaire. Que Suzanne pourra faire de la sculpture sans importuner les voisins. Que Léo Dorais essaiera d'empêcher le travail d'envahir toute sa vie.

Dans le milieu universitaire, l'année sabbatique est une tradition respectée. Avec leurs deux adolescents et leurs deux jeunes écoliers, Léo et Suzanne Dorais avaient à choi-

*Vous désirez du bon temps?*

Adressez-vous à l'une ou à l'autre de ces

**AGENCES DE VOYAGES**

**CENTRE-VILLE**

VOYAGES ALPERN INC.	1253, McGill College, suite 240, coin rue Ste-Catherine	866-7811
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
VOYAGES CONSTELLATION LTEE	215, rue Saint-Jacques	871-3298
AGENCE DE VOYAGES HOLIDAY INC.	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
LM VOYAGES LTEE	1184 ouest rue Ste-Catherine, 4e étage	879-1184
MAISON DES VOYAGES	Coin Union et Président Kennedy	842-8008
AGENCE de VOYAGES HENRI KELENY	2112, boul St-Laurent (Angle Sherbrooke)	845-3111
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES PANORAMA INC.	Tour de la Bourse, Place Victoria	866-8856
VOYAGES SELECT LTEE	620, rue Cathcart, suite 504	866-3345
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE SERVICE	1, Plaza Alexis-Nihon, Etage de Modes	932-2911
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751
AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES MAISONNEUVE	3905 est, RACHEL	255-4162 255-4141
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225
AGENCE DE VOYAGES MARTIN	Place Versailles, 7275 est, rue Sherbrooke	353-6930
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650
AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary, suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria, suite 1	735-4451
AGENCE DE VOYAGES LaSALLE	388, rue Laflaur, LaSalle	366-8262
VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
AGENCE DE VOYAGES JONICA	5392 boul. St-Laurent	279-6396 382-2429 382-3483
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-3483
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755
AGENCE DE VOYAGES MARKSTED	3812, boul. Notre-Dame, Chomedey, Laval	688-7000 332-9300
AGENCE DE VOYAGES VIAU	Carrefour Laval	688-6211
MONTAMBAULT INC.	512, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Centre d'achats Duvernay, 3100, boul. de la Concorde	669-1738 661-4860
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310
MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauve, St-Eustache	627-4761
JARO VOYAGES	Appels de Montreal, 22 rue Legault, Saint-Jérôme	430-3657 436-3520
AGENCE DE VOYAGES GASTON HOULE	536, Marie-Victorin, Boucherville	655-0624
G.W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Green, Saint-Lambert	671-5555
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**AUTOMNE 1974**

**PROGRAMMES DE PERFECTIONNEMENT  
POUR ENSEIGNANTS**

**BACCALAUREAT EN ENSEIGNEMENT  
(PRÉSCOLAIRE ET ÉLÉMENTAIRE) (90 cr.)**

**CERTIFICATS (30 cr.)**

- Animation
- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Aptitude à l'enseignement de l'éducation physique au niveau élémentaire
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement des mathématiques au secondaire
- Enseignement des mathématiques et des sciences à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue maternelle, à l'élémentaire
- Enseignement du français au secondaire
- Enseignement du français, langue seconde, à l'élémentaire
- Etudes catéchétiques
- Mathématiques
- Perfectionnement des maîtres en musique à l'élémentaire
- Sciences familiales

Trois (3) certificats donnent droit à un baccalauréat.

Date limite d'admission et d'inscription: le 15 août

Pour plus de renseignements

**SERVICE D'ÉDUCATION  
PERMANENTE**

3333, chemin Reine-Marie, tél. 343-6090 (jour),  
343-6992 (soir)

# Négociations intensives à Canadair

par Jean DIONNE

Suite au vote de grève pris, la semaine dernière, par les quelque 1.500 machinistes à l'emploi de Canadair, les négociations se poursuivent de façon intensive entre la direction de la firme et les représentants du Local 712 de l'Association internationale des machinistes affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

On espérait de part et d'autre, hier, pouvoir en arriver à l'élaboration de nouvelles offres susceptibles d'être soumises à l'assemblée générale des syndiqués, prévue pour 16 heures, cet après-midi. Ce n'est donc que cet après-midi que l'on saura si, suite aux négociations de dernière heure, le syndicat entend exercer son droit de grève.

Les négociations portent sur les salaires, le régime des vacances et le plan de retraite. Au chapitre des salaires, les machinistes réclament une augmentation de \$1 l'heure et l'indexation au coût de la vie alors que, la semaine dernière, l'offre de la compagnie se chiffrait à \$0,75 d'augmentation horaire sans indexation, selon le syndicat.

Le déclenchement de la grève signifierait 2.500 employés à pied et d'importants contrats en attente, dont des sous-traitances pour Dassault, Lockheed, Boeing et le gouvernement américain.

Rejoints au téléphone hier, les porte-parole des parties en cause ont fait état de la poursuite des négociations et de la recherche d'un compromis.

## L'affaire Sondac

# La Fédération des ACEF dénonce la décision de Niquette Delage

par Conrad BERNIER

La Fédération des ACEF du Québec rejette carrément comme illégale, inutile et farfelue, la décision rendue, le 1er mai dernier, par le directeur de l'Office de la protection du consommateur, Mlle Niquette Delage, relativement à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler "l'affaire Sondac".

Dans une lettre adressée, hier, à M. William Tetley, ministre des Institutions financières, M. Patrick Frawley, du Service juridique de la Fédération des ACEF du Québec, affirme que celle-ci considère cette décision "fondamentale et déterminante parce qu'elle crée un précédent qui risque d'orienter la politique québécoise de protection du consommateur vers un arbitraire inacceptable."

En décidant, le 1er mai dernier, de maintenir "conditionnellement" le permis qui avait été délivré à la compagnie "Sondac" par l'Office de protection du consommateur, le directeur Niquette Delage a, selon les experts juridiques de la Fédération des ACEF du Québec, excédé sa juridiction et, à toutes fins utiles, piétiné les dispositions de la Loi de protection du consommateur qui, d'une part, établit les pouvoirs très précis de l'Office, et, d'autre part, réglemente ses activités.

M. Patrick Frawley rappelle alors au ministre Tetley que les articles 90 et suivants de la loi circonscrivent très exactement le rôle du directeur de l'Office au chapitre de la réglementation des permis d'opération. Le directeur délivre le permis si le requérant remplit les conditions prescrites dans la loi, le suspend ou l'annule dans les cas de dérogation.

"Sondac", écrit M. Patrick Frawley, a faussement représenté, par la voie de ses colporteurs, que son commerce était approuvé ou recommandé par une corporation scolaire, et dérogé ainsi à une disposition précise du règlement. Les seules alternati-

ves ouvertes à Mlle Niquette Delage étaient soit l'annulation, soit la suspension du permis de "Sondac".

Et Patrick Frawley de conclure: "Conditionner l'octroi ou le renouvellement d'un permis au respect de dispositions issues de l'exercice de la discrétion du Directeur tient davantage d'une interprétation trop élastique des choses que d'une action législative ou administrative rationnelle. Le législateur l'a d'ailleurs compris et s'est refusé à accorder de telles prérogatives au directeur de l'Office créée par la loi 45."

En somme, les services juridiques de la Fédération des ACEF du Québec disent au ministre Tetley: la preuve a été faite au cours de l'enquête présidée par Niquette Delage, directeur de l'Office de la protection du consommateur, que les vendeurs et colporteurs à l'emploi de la compagnie "Sondac" ont fait de la fausse représentation pour vendre des encyclopédies dans les milieux défavorisés de l'Est de Montréal. Cette preuve suffisait pour amener Niquette Delage à annuler ou à suspendre le permis accordé à Sondac par l'Office de la protection du consommateur. En regard des dispositions de la loi, c'est ce qu'elle devait faire. Elle a choisi, arbitrairement, de surseoir à l'annulation du permis "à certaines conditions." Sa décision est illégale; il faut la réviser; la loi l'exige!

## Lorsqu'il s'agit de RÉNOVATIONS DOMICILIAIRES

ADRESSEZ-VOUS À LA COMPAGNIE QUI POSSÈDE LE "SAVOIR-FAIRE"  
C'EST POURQUOI NOUS VOUS ACCORDONS UNE DOUBLE GARANTIE EXCLUSIVE

VISITEZ AUJOURD'HUI NOTRE SALLE D'EXPOSITION



ET VOYEZ COMMENT VOUS POURREZ RENDRE VOTRE MAISON ENCORE PLUS AGRÉABLE

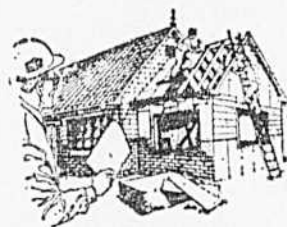
4058 OUEST JEAN-TALON

ENTRE VICTORIA ET CÔTES-DES-NEIGES.

NOUS AVONS LES HOMMES QUI "CONNAISSENT LEUR MÉTIER" POUR TOUS GENRES DE TRAVAUX DE RÉNOVATION... DES HOMMES SOUCIEUX DE QUALITÉ. TOUS NOS TRAVAUX SONT EXÉCUTÉS PAR DES PROFESSIONNELS

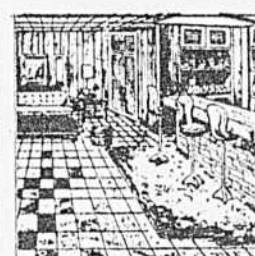
### PIÈCES ADDITIONNELLES

Apportez les pièces supplémentaires qu'il vous faut et économisez des milliers de dollars plutôt que de déménager dans une maison plus grande où vous aurez à rembourser une hypothèque à taux d'intérêt élevé. Nos prix comprennent la finition intérieure et extérieure. Consultez nos experts maintenant. De \$25.00 à \$40.00 le pied carré selon le quatre chose: Gros œuvre (charpente) de \$20.00 à \$30.00



### SALLE DE JEU

C'est maintenant le temps de vous faire une salle de jeu. Les salles de jeu construites par SRM sont très spéciales. Elles sont faites selon vos goûts. Nous offrons un choix complet de panneaux muraux, de couvre-planchers et de carreaux de plafond. Isolament complet. Les prix comprennent aussi les conduits de chaleur et les travaux d'électricité. 12' x 22' \$1,995 - \$2,495 - \$2,995 Selon les matériaux choisis



### CUISINE selon vos SPÉCIFICATIONS

Plus d'armoires, agencement pour vous épargner des pas, couleurs coordonnées, armoires au fini "meuble"... nous vous ferons la cuisine de vos rêves. Nous avons les spécialistes pour faire le travail. A partir de \$500



### ÉLÉGANTE SALLE DE BAIN

Renovez votre salle de bain actuelle ou ajoutez-en une supplémentaire. Choix de styles et couleurs. Coffreuse mur à mur, etc. \$1,495 \$1,995 — \$2,495



### PAREMENTS ALUMINIUM

Parements en aluminium très durables ne nécessitant aucun entretien. Vous choisissez la couleur. Le coût s'amortit avec les années. Parement qui maintient le fraîcheur en été et la chaleur en hiver. C'est maintenant le moment de faire jouer vos parements à votre avantage. A partir de \$180 Installation comprise selon le calibre choisi



### CELLIERS

C'est bien le moment de penser à faire aménager votre salle de vin. Les sables que nous plaçons au SRM ont un cachet bien spécial. Nous les dorons selon vos goûts à vous. Il vous suffit de fixer votre choix sur les revêtements muraux, ceux du plancher et le genre de plafond que vous désirez. Isolation complète. Nos prix comprennent les conduits de chauffage et les réseaux électriques. \$2,495 — \$3,995 selon le choix des matériaux



- TERMES DE CRÉDIT FACILES
- BANQUE
- FINANCEMENT

EXEMPLE

Financement pour tous nos clients par l'entremise d'une banque à charte		
Montant \$1.500 payable en 4 ans		
1er paiement	Intérêt	Total
31.25	12.64	43.89
dem. paiement	Intérêt	Total
31.25	26	57.25

### DEMANDEZ UNE ESTIMATION COMPLÈTE POUR...

- Garages une place
- Rampes
- Cuisines
- Mansardes
- Toitures
- Garages 3 places
- Auvents
- Revêtement
- Contre-fenêtres
- Garages 2 places
- Imperméabilisation de sous-sol
- Menuiserie
- Lucarnes
- Gouttières
- Salles de jeu
- Allées

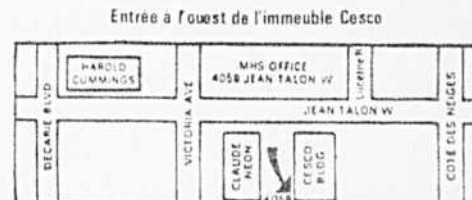
### NETTOYAGE ET PEINTURE DE MAISON

Nous offrons un service complet de nettoyage et de peinture de maison. Nous nettoierons murs et plafonds, tapis, moquettes, meubles, rembourés, parquets ou tentes. Nous faisons aussi les travaux de peinture intérieure de première qualité.

## Service de rénovation Métropolitain

4058 JEAN-TALON ouest

Lun. - Mer. 9h - 18h  
Jeu. - Ven. 9h - 20h  
Sam. 9h - 16h  
Dim. 11h - 17h



(Stationnement gratuit)

482-0600

**iw.h.perron**

**NOS ARBRES SONT EMPOTÉS!**

Oui, chez W. H. Perron tous les arbres et arbustes d'ornement sont maintenant offerts dans des pots qui vous permettent de les planter en tout temps, du printemps à l'automne, même durant les mois chauds. Ces arbres et arbustes embellissent votre demeure, en augmentent la valeur marchande et servent à purifier et rafraîchir l'air. Venez dès aujourd'hui faire votre choix parmi notre vaste assortiment.

**ARBRES D'ORNEMENT**  
Erable de Norvège  
Erable argenté, Maronnier.  
Bouleau, Catalpa, Frêne.  
Gleditsia, Peuplier, Saule.  
Sorbier, Tilleul.  
Pommier Royalty, etc.

**ARBRES FRUITIERS, etc.**  
Pommier, Poirier.  
Cassisier, Prunier.  
Pommier et poirier nain.  
Ciboulette, Menthe, Rhubarbe.  
Estragon, etc.

**ARBUSTES D'ORNEMENT**  
Rosier, Cornouiller.  
Hydrangee.  
Potentilla.  
Philadelphus.  
Spirée, Symphorine, Ulas, etc.  
Weigelia.

**CONIFERES**  
Cèdre en boule et pyramide.  
Épinette de Koster et Colorado.  
Genévrier étendu et pyramide.  
Taxus, Pin Mugho, etc.

Notre personnel qualifié vous aidera à résoudre vos problèmes de jardinage.

**iw.h.perron**

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval  
(1 mile au nord de pont de Cartierville)

332-3610 Vaste terrain de stationnement  
Ouvert du lundi au samedi de 8:30 a.m. à 5 p.m.

**REHAUSSEZ LA VALEUR DE VOTRE MAISON!**

**FINIE LA PEINTURE**

**NOTRE SPÉCIALITÉ:**

- Revêtement de votre corniche
- Sous-face
- Bordure de toit

**ÉCONOMISEZ 20%**

- FENÊTRES
- PORTES
- GOUTIÈRES
- REVÊTEMENT
- VOLETS
- DÉCORATIFS

**ALUMINIUM Versailles inc.**

ESTIMATION GRATUITE  
Consultez des spécialistes en rénovations d'aluminium

5036 est. rue de BELLECHASSE  
Tél.: 256-1627

**TOUT Y EST... ON DECOLLE!**

# EATON

# Journée record Jeudi

## C'est l'arrivée fracassante d'Antoine!

Jeudi, il écrase les prix chez Eaton. Suivez-le et vous réaliserez des économies à la tonne. Ne manquez pas également nos aubaines non annoncées! Une fois par année: La **journée record**, la plus grande vente d'un jour d'Eaton.

Vous trouverez, encartée dans le journal de demain 10 juillet, un spécial de 28 pages qui vous indiquera les aubaines qui vous attendent chez Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Mail Cavendish et Carrefour Laval.

Également à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, et à ou par Ottawa, Centre commercial Bayshore.

Heures d'ouverture jeudi seulement:

**Montréal: 9h00 à 21h00**

Ottawa: 9h00 à 22h00

Sherbrooke: 9h30 à 21h00

